N° 14431. — IIL^me ANNÉE. 1 | 10 cent. — Le numéro — 10 cent. | Mercredi 25 Janvier 1928.

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an . . . . . Fr. 16.80
Six mois . . . . . » 8.40
Trois mois . . . . . » 4.20
Pour l'Etranger:
Un an . . Fr. 65.— Six mois . Fr. 32.50
Trois mois » 16.25 Un mois . » 6.—
On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste suisses avec une surtaxe de 30 ct.
Compte de chèques postaux IV-b 325

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES
Paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours, excepté le Dimanche

PRIX DES ANNONCES
La Chaux-de-Fonds . . . . 20 ct. la ligne (minimum Fr. 2.—)
Canton de Neuchâtel et Jura bernois . . . . . 25 ct. la ligne (minimum 10 lignes)
Suisse . . . . . 14 ct. le mm.
Etranger . . . . . 18 » » » (minimum 25 mm.)
Réclames . . . . 60 cts. le mm.
Régie xtra-régionale Annonces suises S A Bienne et succursales

Entre le Quai-d'Orsay et la Maison-Blanche

A propos de la nouvelle note française

Genève, le 24 janvier.

Que M. Briand, dans son ardeur à « déclarer la paix au monde », ait été quelque peu imprudent de proposer, l'année dernière, au gouvernement des Etats-Unis, un traité d'amitié perpétuelle entre la République américaine et la française, c'est ce que remontre à l'évidence le développement inattendu qui a été donné par la Maison-Blanche à cette suggestion. Mais soyons justes : d'abord, il est plus que probable que M. Briand ne se tromperait jamais s'il se complaisait, comme tant de ministres des Affaires étrangères de France, et d'ailleurs, dans un doux far niente *; ensuite, quelque regrettable que paraît avoir été son initiative, il importe, pour en porter un jugement raisonnable, de rappeler deux choses essentielles.*

La première est qu'il était tout à fait logique que M. Briand proposât purement et simplement au gouvernement américain de mettre la guerre, — sans spécification —, hors la loi commune que s'imposeraient les Etats-Unis et la France dans leurs relations, car, lorsqu'il s'agit de deux pays seulement, il est évident qu'il n'y a pas lieu de distinguer entre une guerre d'agression et une guerre défensive. Si l'un d'eux rompt le pacte d'amitié perpétuelle, la guerre, d'agression pour l'un, de défense pour l'autre, n'est pas moins la guerre — tout court.

La seconde est que l'Assemblée de Genève n'avait pas encore eu lieu lorsque M. Briand s'adressa de la sorte à Washington.

Il suit de là deux conséquences :

Tout d'abord, si deux pays concluent un traité par lequel ils déclarent l'un et l'autre renoncer à toute solution belliqueuse à leurs différends ou litiges possibles, il n'est pas possible qu'un tel engagement, dès que « multilatéral », (comme on dit dans notre déplorable français d'aujourd'hui), ne comporte pas de distinction entre la guerre d'agression et celle de défense.

Ensuite, — et voici l'explication à ce distinguo —, l'Assemblée de Genève, en condamnant solennellement toute guerre d'agression, a, moralement au moins, renforcé les impératifs du Pacte qui obligent les Membres de la Société à venir à l'aide d'un des leurs objet d'une agression.

Si l'on adoptait le texte américain : interdiction de toute guerre, on arriverait simplement (et c'est d'ailleurs le point de vue présent de la Maison-Blanche et surtout du Sénat de Washington) à empêcher qu'un Etat attaqué ne reçut les secours effectifs des Membres de la Société des Nations.

On le voit, il y a un véritable abîme entre la proposition originelle de M. Briand et l'ampleur qu'entend lui donner M. Kellog.

Mais s'il serait parfaitement injuste de rendre le ministre des Affaires étrangères de France responsable de cette étrange et inadmissible déformation de sa première suggestion, il faut bien dire aussi que l'on a tort, au Quai d'Orsay, de feindre de croire qu'il y ait un accord pratique possible entre des vues si divergentes, et de donner en ce sens, le «la» optimiste à la presse officieuse. On entretient de la sorte l'opinion publique dans l'illusion la plus dangereuse qui soit, savoir une fausse sécurité.

Si le gouvernement de Washington consent finalement à distinguer entre la guerre d'agression et la guerre de défense, alors tout ira bien : il reprendra de la sorte le point de vue de la Société des Nations et il adhérera implicitement à la déclaration de Genève, de septembre dernier. Mais il ne se relève pas l'ombre d'une apparence que les Etats-Unis inclinent à cette discrimination essentielle ; il suffit de relire la dernière note de M. Kellog pour constater qu'au contraire ils ne veulent pas en entendre parler, puisque, pour l'écarter, ils ne vont à rien de moins qu'à adresser, — diplomatiquement, s'entend ! —, à M. Briand le reproche de se contredire.

Reproche absolument gratuit ; nous venons d'expliquer pourquoi. Deux Etats s'interdisent la guerre comme moyen de réglement de leurs différends ; cela suffit. Mais un pacte universel de ce genre doit spécifier de quelle guerre il s'agit. M. Briand est parfaitement logique avec lui-même, et si M. Kellog, — qui sait cela aussi bien que nous —, feint de croire le contraire, c'est qu'il est dans l'intention de faire échouer les négociations entre la France et les Etats-Unis et de laisser retomber sur celle-là la responsabilité d'un insuccès délibérément voulu par ceux-ci.

Disons-le net : la politique de Washington, depuis la mort du président Wilson, est oblique. Ne venons-nous pas d'entendre — ô dérision! — le président Coolidge proclamer, à la Havane, le droit égal de toutes les nations américaines à leur indépendance, à l'heure même où les troupes des Etats-Unis interviennent dans les affaires intérieures du Nicaragua ? Et nous ne parlons pas d'autres scandales : celui de la signature protestée de M. Wilson lorsque la Société des Nations, dont il imposa le Pacte en manière de préambule au traité de Versailles, devint effective ; celui de cette réclamation abusive et éhontée aux anciens Alliés des sommes dues à l'Amérique, — depuis l'entrée en guerre de celle-ci —, *alors qu'il est manifeste que les Etats-Unis ont été les seuls bénéficiaires certains de la guerre, et que si leurs milliards ont aidé à gagner la guerre, tout cet or aurait été inopérant sans le génie militaire du haut commandement franco-britannique et le tenace héroïsme des poilus et des tommies... Tout cela est triste et laid ; nous en ressentons, pour les dirigeants de la politique américaine, une sorte de honte, qu'il est surprenant qu'ils n'éprouvent pas eux-mêmes...*

Mais enfin, puisqu'il est bien évident que les Etats-Unis ne veulent pas d'un pacte d'amitié perpétuelle entre la France et eux seuls ; qu'ils chargent le bateau afin de le faire couler, nous ne pouvons admettre qu'au Quai d'Orsay on continue à se montrer malgré tout optimiste. Ce à quoi les peuples ont droit avant toute chose, c'est à la vérité. Qu'il déplaise à M. Briand d'enregistrer un échec, alors qu'il se flatte d'être toujours heureux dans ses négociations, c'est une considération secondaire dans laquelle nous ne pouvons pas entrer.

La négociation franco-américaine a virtuellement échoué parce que, d'une part, Washington ne veut pas d'entente particulière avec n'importe quel pays d'Europe, et, d'autre part, ne veut pas davantage, cette entente devenant universelle, adhérer indirectement aux thèses de solidarité développées à Genève. Voilà la situation telle qu'elle est.

Encore une fois, M. Briand, dont l'intention fut excellente, est malhabile et peu sincère lorsque, pour dissimuler un insuccès dont il n'est nullement responsable, il fait dire par les journaux à sa dévotion, que tout s'arrangera. Jusqu'à présent, tout, des déclarations de la Maison-Blanche, indique qu'on est dans une impasse, et qu'il serait temps de parler d'autre chose.

Tony ROCHE.

ÉCHOS

Une histoire de lapin

Une jeune fille fort experte dans l'élevage des lapins, exposait un jour les plus beaux produits de ses clapiers. Il y en avait un, surtout, qui faisait l'admiration des visiteurs ; le box où il allongeait sa panse rebondie et fourrée d'abondance, portait une carte : Mademoiselle X : lapin Angora mâle. Le jury, en passant, le jugea digne d'une haute récompense qui fut remise à l'heureuse amie des lapins par M. Joseph Caillaux venu pour présider les Comices agricoles du département.

De retour dans son clapier natal, le lapin Angora fut l'objet de toute l'attention qu'un vainqueur peut attendre de la part d'un éleveur soucieux d'améliorer ses sujets ; mais quoi qu'elle fit, la jeune fille constatait avec stupeur que le lauréat du Comice agricole ne se plaisait que dans la compagnie de ses semblables ; ni les flatteries, ni les caresses, ni les plus succulentes pâtées ne pouvaient l'en détourner. Les semaines passaient sans amener le moindre changement dans une situation qui paraissait paradoxale et qui conduisait la maîtresse du clapier au pessimisme le plus noir en matière de biologie. Elle enferma son monstre couronné afin d'essayer d'une cure d'isolement qui pût l'incliner à des habitudes plus conformes au rôle qu'il devait jouer. Un beau matin, elle trouva dans la cellule, le lapin Angora mâle entouré d'une demi-douzaine de petits lapins.

Les mémoires d'un bourreau

Ils sont fort curieux ces mémoires que vient de publier M. Lorenz Schmitz, le dernier exécuteur des hautes oeuvres de Prusse. Son bras impitoyable qui, cent vingt fois a levé la hache pour des exécutions capitales, manie aujourd'hui la plume avec une égale dextérité. Il raconte quelque part que les magistrats obligés d'assister les condamnés ont toujours manifesté pour cette corvée une profonde aversion. Les femmes, au contraire, raffolent de ce spectacle; certaines, à plusieurs reprises, supplièrent le bourreau de les admettre auprès de lui afin de mieux suivre les péripéties du drame.

Un plan ingénieux pour régénérer les chutes du Niagara

Le Canada et les Etats-Unis veulent unir leurs efforts pour prévenir la disparition progressive des chutes du Niagara. Il paraît que la force des eaux mine les rochers qui s'écroulent et que, peu à peu, la hauteur des chutes diminue. On craint ainsi que la beauté du site ne disparaisse dans quelques dizaines d'années.

Une commission spéciale d'ingénieurs canadiens et américains a étudié le moyen de remédier à ce mal. Il faudrait, croit-on, faire dévier l'eau du fleuve vers des rochers qui se trouvent du côté canadien et qui n'ont pas encore été touchés par l'action destructrice des flots. Les travaux coûteront près de 50 millions de francs.

Nach Paris...

L'ex-chancelier Wirth, qui appartient à la gauche républicaine du Reichstag, est actuellement à Paris où il a été reçu par le président Doumergue et diverses autres personnalités politiques françaises.

Comment on apprécie la peinture à Paris

Vue d'une salle du Salon parisien des Indépendants dont le vernissage vient d'avoir lieu

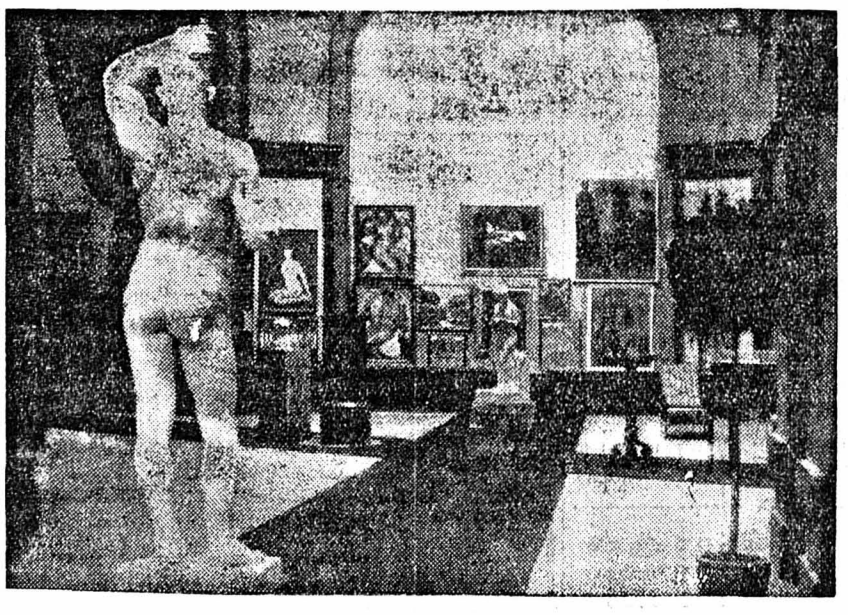

Il y a 4636 toiles au Salon des Indépendants, il y en aura au moins autant aux Artistes Français et à la Nationale, mettons trois mille au Salon d'Automne, sans parler des innombrables expositions particulières, écrit Robert Dieudonné dans l'« Oeuvre».

Où passe toute cette peinture ? Car si les amateurs qui veulent faire un placement avantageux vont prospecter dans les ruelles de Montmartre et les impasses de Montparnasse, voire à la foire aux croûtes, on ne compte pas au quarteron les acheteurs qui, dans les expositions, se précipitent vers une toile en la montrant du doigt : « Je veux celle-là ! »

On vend de la peinture, certes — comme on vend des beaux livres, de la belle reliure, du beau meuble. Mais ce n'est peut-être pas un goût qu'on satisfait, c'est une exploitation; une valeur à lot, qui, on l'espère, sortira.

On ne dit pas : « J'ai un tableau de Machin qui est ravissant et qui me plaît beaucoup. »

On dit: «J'ai un Machin. Il y a un Machin qui a fait dix-sept mille la semaine dernière chez Georges Petit. »

Et l'on ajoute, avec une feinte modestie:

— J'ai payé le mien cent cinquante balles !...

La vue du Machin ne donne aucun plaisir à son heureux possesseur : il pourrait aussi bien être dans son coffre-fort ou dans sa salle de bains. Il ne l'a pas acheté parce qu'il devinait le talent ou le mérite du peintre, mais parce que quelqu'un, en qui il avait confiance, lui a dit : « Achetez du Machin ! » comme il aurait parlé d'une valeur en Bourse ; et le hasard est si grand que la signature d'un peintre arrive à valoir presque autant que celle du caissier de la Banque de France.

Mais, comme le caissier ne profite pas de tous les billets qu'il signe, le peintre, le pauvre peintre ne profite pas de tous les tableaux qu'il peint.

La Cour d'assises des Bouches du Rhône a acquitté récemment l'étudiante meurtrière, qui avait tué son ancien professeur de philosophie parce qu'il l'avait déçue dans son amour et qu'il avait porté sur son honorabilité des jugements injurieux. Après lui avoir fait des propositions extra-matrimoniales, qu'Alba Bianchi — c'est le nom de la jeune fille — avait repoussées, le jeune homme s'était permis de dire de son « béguin » qu'elle n'était « qu'une poule tarifée » et une gourgandine. Le châtiment fut rapide et cruel, excessif sans doute. Mais les jurés ont tout de même acquitté la meurtrière.

Peut-être se sont-ils dit qu'il est bon que de temps à autres les jeunes gens qui jouent aux don Juan, ou les hommes mûrs qui ont des opinions arrêtées sur les femmes, apprennent que l'honneur d'une jeune fille n'est pas qu'un simple sujet de conversation. Entre deux verres — ou deux tasses de thé, car les dames elles-mêmes ne se ménagent guère — on se laisse souvent aller à des médisances ou des sous-entendus que rien ne justifie. Comme s'il n'était d'aucune importance que la réputation de Mlle Untel soit intacte — ou qu'il soit suprêmement chic de se donner des airs d'homme bien renseigné sur les aventures galantes de Mme X. On brode, on raille, on entache certaines honorabilités avec la plus parfaite désinvolture et la plus inconsciente légèreté.

Un des étudiants qui fut interrogé à la suite du drame d'Aix, avait déclaré au juge d'instruction :

— Je crois Alba Bianchi sensuelle et réfléchie...

Devant la Cour d'assises, lorsqu'on lui demanda sur quoi il fondait ce jugement, ce jeune et impitoyable observateur des moeurs fémines, hésita, bredouilla et finit par reconnaître que c'était de sa part « une simple hypothèse »...

Heureusement que celui-là la jeune Corse ne l'a pas tué pour lui apprendre à vivre !... Mais il est probable que dans la vie il y regardera désormais à deux fois avant d'émettre des suppositions égrillardes ou de jouer avec l'honneur d'une jeune fille qui n'a que ce bien précieux à conserver et à défendre.

Le père Piquerez.

Pension de famille demande encore quelques bons pensionnaires. Même adresse, belle chambre meublée à louer pour deux personnes (quartier des fabriques). — Ecrire sous chiffres **P. F. 2016**, au Bureau de l'Impartial. 2016

Mouvements. Qui s'intéresserait à nouveauté brevetée, ancre et cylinde, sous chiffre **K. D 1999**, au Bureau de l'Impartial. 1999

Jeune dame demande du linge à laver à domicile. — Offres ecrites, sous chiffre **A. B. 2121**, au bureau de l'Impartial. 2121

Terminages. Termineur sérieux, entreprendrait encore quelques grosses 5¼ à 8¾ par mois — Ecrire sous chiffres **X. A. 2052**, au Bureau de l'Impartial. 2052

A vendre 1 genisse à choix sur plusieurs, ainsi qu'un taureau. A la même adresse, à vendre traineau et glisse à pont, conviendrait pour laitier. — S'adresser à M. Samuel Nussbaumer, Joux-Perret 25. Téléphone 21 05 1796

Piano en bon état, serait acheté au comptant — S'adresser sous chiffre **C. B. 2008**, au Bureau de l'Impartial. 2008

Logement. Ménage sans enfant, solvable et tranquille, cherche à louer un appartement de 2 ou éventuellement 3 pièces et dépendances. Pressant. — Offres écrites sous chiffre **C. D. 28**, à la succ. de l'Impartial. 28

Cannages de chaises. On cherche à domicile. Une carte suffit. — Ed. Matthey, rue du Progrès 3. 998

Commerce d'eaux gazeuses, à remettre de suite. Belle occasion, petite reprise. — Ecrire sous chiffres **A. L. 1811**, au Bureau de l'Impartial. 1811

On demande à acheter une maison locative de bon rapport et en parfait état d'entretien — Offres, avec prix, sous chiffres **A. B. 1875**, au Bureau de l'Impartial. 1875

Traîneau.glisse A vendre une brecette. — S'adresser rue de la Ronde 25. 1880

Personne de confiance demande à faire des heures ou des remplacements. — S'adresser par écrit, sous chiffre **L. B. 1985**, au Bureau de l'Impartial. 1985

Jeune homme, de toute confiance, 25 ans, de la Suisse allemande, désire trouver emploi dans une laiterie ou autre magasin de la ville, pour se perfectionner dans la langue française. — Pour renseignements, s'adresser à M. Louis GYGI, **Bas Monsieur 3**. 1846

Régleuse. Bonne régleuse plat est demandée de suite. — S'adresser au comptoir rue Jaquet-Droz 31 2000

Jeune fille, est demandée pour faire le ménage. — Ecrire sous chiffre **F. A.** à **Case Postale 10 622**. 2009

Apprentie régleuse est demandée chez M Aubry, rue Léopold-Robert 21. 2035

Posages de cadrans seraient entrepris — S'adresser à **M. H. Leuba**, rue du Parc 67. 2044

Polisseuses-Aviveuses. Deux bonnes polisseuses aviveuses de boîtes or et argent, cherchent place dans bonne fabrique ou atelier. — Offres écrites sous chiffres **C. R. 31**, à la Succursale de l'Impartial, 31

Polisseuses. Bonnes polisseuses de boîtes or, sont demandées, **rue du Parc 69**, 2me étage, à gauche. 2042

Jeune homme, désirant faire apprentissage sérieux, peut s'adresser à l'Ebénisterie artistique **A.-R Landry**, rue de l'Est 28. 2047

Repasseuse en linge demande une apprentie. — S'adr. chez M. Bourquin-Bösiger, rue Alexis-Marie Piaget 49. 1949

On cherche une personne d'un certain âge, pour faire le ménage de 2 personnes. **S'ad. au bur. de l'«Impartial»** 2002

Jeune garçon ou jeune fille honnête et de toute moralité, est demandé de suite, pour faire les commissions. — S'adresser rue Léopold-Robert 57, au 3me étage, à gauche. 2014

Cadrans émail. On demande un jeune garçon, pour différents travaux d'atelier, ainsi qu'une perçeuse, à défaut on mettrait au courant. — S'adresser **Fabrique rue des Terreaux 23.** 2005

Chambre meublée et chauffée, est à louer. — S'adresser rue Numa-Droz 13, au 2me étage, à droite. 2043

Belle chambre avec chauffage central à louer avec pension si on le désire. — S'adresser chez M. Michel, rue Daniel JeanRichard 43. 2037

Chambre. A louer belle petite chambre meublée; prix 25 fr. — S'adresser chez Mme Quillet, rue Numa-Droz 104. 2021

Chambre meublée, au soleil, est à louer à Monsieur honnête. — S'adresser rue du Doubs 65, au rez-de-chaussée. 1841

Chambre. A louer, pour fin Janvier ou 15 février, jolie chambre meublée, ensoleillée et chauffée, à monsieur honnête et soigneux. — S'adresser après 7 heures, chez Mme Junod, rue du Nord 47 1986

Chambre. A louer belle chambre meublée, à personne de moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue Numa-Droz 130, au 2me étage, à droite. 2013

Chambre. Monsieur cherche chambre non meublée, au soleil et si possible indépendante, au centre de la ville — Faire offres par écrit sous chiffres **E. B 2034**, au Bureau de l'Impartial. 2034

Ménage solvable et tranquille cherche appartement de 3 chambres, corridor et dépendances, pour avril 1928. — S'adresser chez M. Monandon-Calame, rue du Nord 113. 2048

On demande à acheter poussette Landau d'occasion, mais en bon état. 1844 **S'ad. au bur. de l'«Impartial»**

Pour cas imprévu, à vendre 2 canapés, plusieurs lampes électriques, 1 potager à gaz (3 feux), à l'état de neuf; 2 *couvertures piquées*. — S'adr. l'après-midi, rue du Progrès 119, au 1er étage, chez Mlle Chopard. 2020

A vendre pour cause de départ, quelques meubles et différents objets. — S'adresser rue Agassiz 11, au 3me étage, à gauche. Pressant. 2056

A vendre excellent violon 4/4 usagé, avec son archet. A la même adresse, un réchaud à gaz, 2 trous. Le tout en très bon état. Bas prix. — S'adresser Place Neuve 10, au 3me étage, le soir depuis 18 h. 1980

A vendre une machine à coudre, à pied, en bon état, une jolie toilette Louis XV, ainsi qu'un manteau de fourrure. 1883 S'adr. au bur. de l'«Impartial»

Acheveurs d'échappement connaissant la mise en marche pour petites pièces de formes, sont demandés d'urgence. Travail suivi. 2041 S'adr. au bur. de l'«Impartial»

REGLEUSE Quelle régleuse qualifiée pourrait entreprendre 18 à 24 cartons réglages plats 7 3/4 et 8 3/4 lignes sans mise en marche, par semaine. — S'adresser à **Marc Matthey**, rue de la Côte 20, **Le Locle**. P. 21092 C. 2074

Terminages Atelier bien organisé, ayant personnel qualifié, entreprendrait encore quelques grosses de terminages petites pièces ancre. Travail consciencieux et régulier. — Offres écrites, sous chiffre **S. S. 2099**, au bureau de l'IMPARTIAL. 2099

Pivotages sur jauges et sur pièces, petites et grandes pièces depuis 8 lignes ancre, éventuellement seulement les roues, sont entrepris par bon pivoteur. — S'adresser sous initiales **A. S. 1968** au bureau de l'Impartial. 1968

Finisseuse de boites or Qui entreprendrait finissages de boites or à domicile. Offres écrites sous chiffre **O. 4775, à Publicitas, La Chaux-de-Fonds.** 1703

Décotteur pour petite pièce ancre **est demandé** pour l'atelier ou à domicile — S'adr. chez M. **Paul VERMOT**, rue Numa-Droz 158. 1983

REMONTEUR ayant grande pratique, entreprendrait remontages cylindre ou remontages de rouages, en fabrique ou à domicile. 2015 S'ad. au bur. de l'«Impartial».

FAISEUR de couronnes Ouvrier qualifié est demandé à **l'Usine des Reçues.** P-21090-C. 2028

Nickeleur connaissant dorage, polissage, oxydage JH. 10032 J. 2030 **cherche place** de suite ou pour époque à convenir. Suisse ou étranger. — Ecrire sous chiffre **H. 1171 U.**, à **Publicitas, BIENNE**.

Polisseuse de boîtes Aviveuse or première force, est demandée. — Offres écrites sous chiffres **V. S. 29**, à la Succursale de l'Impartial. 29

Horloger complet pour cas imprévu, cherche place de suite. Références de 1er ordre. — S'adresser au Bureau de l'«Impartial». 2026

Terminages Atelier supérieurement organisé pour la pièce 5¼ à 10½'' cherche à entrer en relations avec maison sérieuse Prix intéressant par série. — Offres sous chiffres **W S. 2037**, au Bureau de l'Impartivl. 2037

Horloger complet ancré et cylindre, jouage de la boîte or, retouche, etc., cherche place comme visiteur ou décotteur. — Offres sous chiffres **X. B 2036**, au Bureau de l'Impartial 2036

Régleuses Breguet pour grandes pièces, sont demandées par la P-10043 Le 1992 **Fabrique L. SANDOZ-VUILLE LE LOCLE**

Bureau Industriel, cherche pour le 30 avril 1928, un 2098 **Apprenti** actif et débrouillard. Excellent apprentissage commercial assuré. Offres écrites avec certificats et références sous chiffre **A C. 2098** au Bureau de l'Impartial

Apprenti boulanger-pâtissier Qui prendrait jeune homme de bonne famille, sortant des classes au mois d'avril, comme apprenti? — Faire offres sous chiffres **I. A. 2032**, au Bureau de l'Impartial. 2032

Fermier est demandé, pour un **domaine** à proximité immédiate du **Locle**. Garde d'environ 12 pièces de bétail. Entrée: printemps 1929. — Adresser offres à Me **Chs.-M, Chabloz**, avocat et notaire, au **LOCLE.** P 10033 Le 1692

A louer pour le 30 avril 1928

Léopold-Robert 30 b. Maison entière renfermant **magasin et appartement** situation centrale convenant pour tous commerces 1854

Charrière 4. Boucherie-Charcuterie, avec appartement. 1855

Terreaux 12. Grande Cave avec entrée directe sur la rue. 1856

S'adresser à M. **Charles-Oscar DuBois**, Gérant, rue de la Paix 33

Café-Brasserie **A louer pour le 30 avril 1928, le Café-Brasserie de la «Boule d'Or».** **Pour renseignements et traiter, s'adresser à M. Ch-Oscar DUBOIS, gérant, rue de la Paix 33.** 2001

Adoucisseur ou Adoucisseuse de ponts, habile et très qualifié est demandé de suite par **Fabrique Marvin.** rue Numa Droz 144. Place stable et bien rétribuée. 1972

Verres de montres fantaisies De bons **ajusteurs, ajusteuses,** au courant du travail soigné et courant, trouveraient place stable et bon salaire. Frais de déplacement payés. FABRIQUE DE VERRES DE MONTRES **Tony Vaurillon, Genève** P. 41296 X 1835

Régleur - Retoucheur pour grandes pièces, est demandé par Fabrique **SOLVIL, Sonvilier.** P 5801 J 1989

Doreurs-Graveurs Polisseurs d'heures relief Personnel très qualifié et bien au courant de la partie **est demandé** de suite par Fabrique de cadrans. Places stables et forts salaires. — Faire offres par écrit, sous chiffre **P. 8155 J., à Publicitas, La Chaux-de-Fonds.** 2130

Correspondant-Facturiste **Employé** ou **employée,** habile sténo-dactylo, connaissant à fond le français et l'allemand et si possible l'anglais ou l'italien, est demandé. Place stable et bien rétribuée. — Adresser offres écrites, aux **Etablissements A. MOYNET S. A., La Chaux-de-Fonds.** 2125

Administrateur Association économique de la ville demande administrateur (occupation accessoire). — Offres jusqu'au 5 février, sous chiffre **R. S. 2114,** au bureau de l'Impartial. 2114

On demande un JEUNE HOMME 2097 de 15 à 18 ans, pour nettoyages et travaux de magasin. — S'adresser **AU PRINTEMPS** le matin de 10 à 11 heures.

On demande appartement à louer 1689 de 3 à 4 pièces, pour 2 personnes. Pour le 30 avril ou époque à convenir. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Appartement demandé de 3 chambres, cuisine et dépendances, pour le 30 Avril 1928, quartier Ouest-Abeille. Offres écrites sous chiffre **B. R. 30,** à la succursale de l'IMPARTIAL, rue Léopold-Robert 64. 30

A louer immédiatement ou pour époque à convenir, dans jolie contrée au bord du lac, près de Bevaix, P-72-N 1483 **Une maison avec petit rural** comprenant 2 logements de 2 et 3 chambres, écurie pour grand ou petit bétail. On louerait aussi les les logements séparément. S'adresser à l'**Agence romande, B. de Chambrier,** Place Purry 1, **NEUCHATEL.**

On demande à louer pour fin février, ou époque à convenir, un **logement** de 4 à 5 pièces. — Faire offres sous chiffre **B. S. 2019** au Bureau de l'Impartial. 1870

A louer tout de suite ou époque à convenir, rue Léopold-Robert, rez-de-chaussée, 5 pièces, pouvant servir comme appartement, bureaux, comptoir, salon de mode, coiffure, etc. — S'adresser au notaire **René JACOT-GUILLARMOD.** rue Léopold-Robert 33. 1818

On demande à louer **appartement** de 3 pièces et vestibule, pour 2 personnes tranquilles et solvables, pour fin avril ou époque à convenir. — Ecrire sous chiffre **W. B. 1981**, au Bureau de «L'Impartial». 1981

A LOUER pour de suite ou époque à convenir

Général Herzog 24 1er étage. 2 chambres, cuisine. 1915

Gibraltar 11 pignon, 2 chambres, cuisine. 1916

Léopold-Robert 68, beau garage 1917

Jacob Brandt 86 local pour tout genre de commerce ou d'atelier. 1918

Charrière 48 rez-de-chaussée 2 locaux pour atelier. 1919

pour le 30 Avril 1928

Léopold-Robert 58 1er étage. 4 chambres corridor, cuisine.

4me étage, 3 chambres, corridor, cuisine 1920

Champs 17 2me étage, 2 chambres, corridor, cuisine, chambre de bains. 1921

Champs 19 rez-de-chaussée, 2 chambres, corridor cuisine, chambre de bains.

1er étage, idem. 1922

Léopold-Robert 18a 2me étage 2 chambres et cuisine. 1923

S'adresser à M. **A. Jeanmonod**, gérant, rue du Parc 23

Je cherche pour le 1er Mai 1928, un 2050 **Logement** de 3 à 4 pièces, si possible au centre des affaires. — Faire offres avant la fin de Janvier à **Case postale N° 48, CERNIER.**

Maison On cherche à louer atelier d'horlogerie et logement de 4 pièces, ensemble ou séparément, éventuellement maison à acheter. — Offres détaillées sous chiffres **M. B. 2066**, au Bureau de l'Impartial. 2066

Terrain **On demande à acheter** 600 à 800 m² de terrain à bâtir. — S'adresser par écrit sous chiffres **M L. 2085**, au Bureau de l'Impartial. 2085

Nickelage On offre à vendre une bonne **machine à nickeler**, système tour à guillocher, ligne droite et circulaire. — On échangerait contre une dite à plat. — S'adresser à M. **J. Schneider** rue du Grenier 22 1536

Café avec Cinéma **A vendre**, bâtiment avec grand café et cinéma. Nécessaire pour traiter Fr. **30.000.—**. Affaire de confiance. — **BERGER gérant. Grand Pont 10, Lausanne** JH. 57 L. 1955

A vendre à Peseux **rue du Collège.** 2115 **belle propriété** de 841 m2, comprenant maison de 2 logements et dépendances, jardin et verger. Situation agréable à proximité du tram et de la Gare. — S'adresser pour tous renseignements, en l'Etude de Me **Max FALLET**, avocat et notaire, à **Peseux**. P 150 N

OCCASION **A vendre MOTOSACOCHE** 8 HP., 3 vitesses, éclairage électrique, clakson, compteur, roue de rechange, parfait état de marche. Prix, fr **1350.—**, assurance 1928 comprise Eventuellement, moitié argent, moitié marchandises; montres, réveils, régulateurs, etc. — Offres écrites sous chiffre **O. P. 2108**, au Bureau de l'Impartial. 2108

PIANO moderne, noir, grand modèle, marque «Knauss», sourdine, cadre métallique, etc. Etat de neuf. Prix occasion, fr. **1200.—**. — Offres écrites sous chiffre **D. P. 2109**, au Bureau de l'Impartial. 2109

A VENDRE **Un traîneau de course** pour un cheval, en bon état d'entretien. — S'adresser à M. **E. Brenzikofer.** Moosweg 14. **Bienne-Madretsch.** 2031

Occasion! Epoux sans famille aliant contre la **soixantaine** offrent contre 4000 francs comptant, et une petite rente viagère, leur maison bien située au bord de la forêt et du tram, à proximité de Neuchâtel. Cette maison contient six chambres, cuisine, dépendances, terrasse, garage, lessiverie, écurie pour petit bétail, jardin avec arbres fruitiers. — Offres sous chiffre **F P. 1719** au Bureau de l'Impartial. 1719

A vendre en **SOLDES** Affaires remarquables de tous nos **MANTEAUX** pour Dames, Jeunes Filles et enfants **Haute Nouveauté** Au choix 2084 **29.—, 25.—, 16.— 10.— et 7.—** BERNHEIM & Cie — Maison **ALSACIENNE** Rue Leopold Robert **22** **La Chaux-de-Fonds**

Timbres-poste Si vous avez des timbres poste a vendre, a acheter ou a échanger, adressez-vous chez A. Matthey, rue Numa Droz 74, au 3me étage.

Enveloppes, Mémorandums — Factures — imprimerie COURVOISIER

POUR LA FEMME

Toute femme qui souffre d'un trouble quelconque de la **Menstruation. Règles** irrégulières ou douloureuses en avance ou en retard. **Pertes blanches. Maladies intérieures. Métrite. Fibrome. Salpingite. Ovarite. suites de Couches.** retrouvera sûrement la santé rien qu'en faisant usage de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

uniquement composée de plantes inoffensives jouissant de propriétés spéciales qui ont été étudiées et expérimentées pendant de longues années. 24136

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** est faite expressément pour toutes les maladies de la femme. Elle réussit bien parce qu'elle débarrasse l'intérieur de tous les éléments nuisibles; elle fait circuler le sang, décongestionne les organes en même temps qu'elle les cicatrise.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** ne peut jamais être nuisible, et toute personne qui souffre d'une mauvaise circulation du sang, soit **Varices. Phlébites. Hémorroïdes.** soit de l'**Estomac** ou des **Nerfs. Chaleurs. Vapeurs, Etouffements.** soit malaises du **RETOUR D'AGE** doit employer la

exiger ce portrait

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

en toute confiance, car elle sauve tous les jours des milliers de désespérées. 6

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY**, préparée à la Pharmacie **Mag. DUMONTIER**, à Rouen (France), se trouve dans toutes les pharmacies. Le flacon **3** fr. **50**

Dépôt général pour la Suisse: André JUNOD pharmacien, 21 Quai des Bergues à GENÈVE. JH-30430-D

Bien exiger la véritable **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** qui doit porter le portrait de l'Abbé **SOURY** et la signature **Mag. DUMONTIER** en rouge.

L'actualité suisse

Accident d'aviation à Thoune

Le capitaine Max Cartier fait une chute mortelle

THOUNE, 24. — (Dernière heure.) — **Ce matin, peu avant midi, le capitaine-aviateur Max Cartier, faisant des exercices au-dessus de l'Allmend, a fait une chute mortelle. L'aviateur avait exécuté des vols durant toute la matinée et il venait d'exécuter deux loopings quand l'appareil, à la suite de la rupture de l'aile gauche, suppose-t-on, fut précipité dans le vide. L'appareil tomba dans l'Aar, près du bâtiment de la régie, et fut complètement détruit. L'aviateur a été tué sur le coup. Son cadavre, complètement déchiqueté, a été projeté dans l'Aar.**

Le capitaine Cartier était né en 1896. Originaire de Oensingen, canton de Soleure, il laisse une femme et un enfant.

Commandant de la compagnie d'aviateurs 13, il avait obtenu son brevet d'aviateur militaire en 1918. Cartier était attaché aux ateliers de constructions de Thoune.

A propos de l'accident d'aviation de Thoune

Notre correspondant de Berne nous écrit à ce sujet :

Déjà se forment, comme toujours en pareille occurrence, plusieurs versions plus ou moins fantaisistes de ce terrible accident. On ne connaîtra les causes de la chute qu'après que l'ingénieur expert de l'Office aérien, M. Gsell, aura procédé à une enquête et en admettant que les tragiques débris livrent leur secret.

Mais d'après les renseignements que nous avons pu obtenir, il semble que les choses se soient passées ainsi qu'il suit :

L'appareil, un biplan biplace du nouveau type M-8, sortant des ateliers fédéraux de Thoune, venait d'être monté l'instant d'avant par le chef-réceptionneur Cuendet, un de nos plus anciens aviateurs qui, avant la guerre, avait été un des premiers chefs-pilotes de Blériot et l'un des premiers, avec Pégoud, à effectuer les loopings et autres acrobaties aériennes, et qui est resté le pilote de confiance de notre aviation militaire. Le capitaine Cartier, qui volait pour son entraînement, monta à bord de l'appareil, décolla rapidement, et effectua quelques vols acrobatiques, à cinq ou six cents mètres de hauteur. Puis, au moment où il allait amorcer un looping, autrement à l'instant où la voilure est soumise au plus rude effort, on vit une aile se replier, l'autre, du même côté, se rompre à son tour, et l'appareil tomber en tournoyant, le moteur continuant de tourner à pleins gaz. Les spectateurs s'attendaient à ce que le pilote dépliât son parachute et se libérât de l'appareil. Nos pilotes en effet sont pourvus, comme d'ailleurs c'est le cas dans les autres pays, d'un parachute dont il suffit de décrocher une courroie pour qu'il fasse son office.

Mais il n'en fut rien, la machine s'abattit avec une épouvantable violence, et le moteur éclata, projetant à plusieurs mètres de distance les membres déchiquetés du malheureux aviateur. Glissons sur cette effroyable scène...

De ce qui précède, et du fait que Cartier n'avait même pas décroché sa ceinture, on peut inférer qu'au moment où l'aile s'est brisée, il a reçu une violente secousse qui a peut-être fait heurter sa tête si violemment sur le bord de la carlingue qu'il a immédiatement perdu connaissance. Sans quoi un pilote de l'expérience de Cartier n'aurait pas manqué de couper l'allumage et de décrocher sa ceinture pour se laisser porter par son parachute. On a donc de fortes raisons de croire que ce n'est qu'un corps inerte qui est venu se fracasser sur le sol.

La carrière de l'aviateur

Max Cartier, né à Olten en 1896, avait tout d'abord étudié la mécanique. Attiré par l'aviation, il s'engagea en 1917 dans les troupes aériennes, où il obtint le galon de lieutenant, et effectua, le 25 septembre 1917, les épreuves du brevet international de pilote, sur un biplan Wild 100 HP. Son brevet portait le No 99. Il resta dans l'aviation militaire jusqu'en 1920, et, fait à noter, fut en cette qualité un des premiers «facteurs aériens» (sans parler des services postaux occasionnels organisés à des meetings). Il fut nommé chef de la station d'Oberlindach, près Berne, et accomplit des vols réguliers par tous les temps, sans jamais un accident notable. En 1900, il entra au service de la Société Ad Astra, où il déploya une grande activité, organisant des meetings, pilotant des excursions au-dessus des Alpes, etc. Il n'en poursuivait pas moins sa carrière d'aviateur militaire, où il avait obtenu les trois galons de capitaine et le commandement de la compagnie de chasse 13. Depuis 1922, il avait été engagé, avec Cuendet, comme réceptionneur à Thoune. Il s'y était marié et depuis un an il était heureux père...

Excellent pilote, prudent et réfléchi, bien que d'un courage à toute épreuve, il était un charmant camarade, aimé de tous, et la droiture de son caractère se lisait sur sa figure ouverte et loyale.

Son appareil

L'appareil sur lequel Max Cartier a trouvé la mort était un biplan biplace construit par les ateliers de la Section technique militaire et constituant le modèle d'essai du type M8, avion d'observation.

Nos ateliers militaires construisent, on le sait sans doute, des avions de types divers, qui forment une partie de notre cavalerie aérienne et dont le plus connu a été le D H 5, établi sur les plans de l'ingénieur Haefeli.

Ces ateliers avaient ces années dernières établi un type de chasse, le M 6, qui ne répondit pas à ce qu'on en attendait et dont un seul exemplaire fut construit. Le M 7 en fut la réplique améliorée, mais dont le type n'est pas encore adopté définitivement. C'est sur un M 7, ou plus exactement sur le seul M 7, que, il y a deux ans, Cartier établit, partant de Thoune, le record national d'altitude, par 9750 mètres.

Le modèle M 8 était fait depuis un an environ. Il avait été soumis à des essais minutieux et semblait donner satisfaction. Ce n'était pas un biplan d'observation. Ce modèle avait subi plusieurs modifications et améliorations. On l'avait notamment équipé avec un moteur 400 CV de la fabrique de locomotives de Winterthour, qui fournit une partie de nos moteurs d'aviation. Avec cet appareil, et le moteur Winterthour, Cartier avait l'été dernier pris part au meeting international de Zurich et accompli la randonnée transalpine, qu'une fâcheuse panne interrompit presque à l'arrivée au but.

Le capitaine Cartier, lors du vol fatal, se disposait à aller livrer l'appareil à Dubendorf. Pour constater la solidité de la machine, et bien que les avions d'observation ne soient pas construits pour l'acrobatie, il voulait démontrer que «qui peut le plus peut le moins» et cette démonstration s'est terminée par la catastrophe. Disons cependant que le M 8 avait déjà été employé pour des vols acrobatiques. Cet accident, qui plonge dans le deuil une jeune famille et prive notre aviation militaire d'un de ses meilleurs pilotes, confère une terrible actualité aux critiques que, lors de la dernière session des Chambres, M. Vallotton-Warnery avait émises à l'endroit de nos avions militaires.

Mais il est équitable de relever que, pour autant qu'on en peut juger, l'appareil a cédé à un effort supérieur à ceux en vue de quoi il était établi et qu'on n'en peut pas tirer nécessairement des conclusions définitives quant à la valeur de ce modèle.

C'est tout ce que l'on peut dire en attendant les résultats de l'enquête officielle. R. W. d'E.

Tragiques détails

On donne encore au sujet de cet accident les détails suivants : Cartier cherchait à atterrir, mais l'avion piqua directement vers la terre. Le moteur fit explosion et l'aviateur fut complètement déchiqueté. Une jambe a été retrouvée dans l'Aar et d'autres parties du corps gisaient éparses au bord de l'Aar. L'accident a été vu par des témoins. La triste nouvelle s'est rapidement répandue dans la ville de Thoune.

Aux dires de témoins oculaires, immédiatement avant la chute, le capitaine Cartier avait effectué deux loopings et il s'apprêtait fort probablement à en faire un troisième, lorsque l'accident survint. Les deux ailes qui se détachèrent de l'appareil furent retrouvées, l'une dans l'Aar et l'autre à 200 mètres plus loin dans la cour de la fabrique de munitions.

Dès que la nouvelle fut connue, les autorités civiles de concert avec les autorités militaires prirent immédiatement des mesures pour barricader la place et empêcher le public d'y parvenir. L'Office fédéral aérien s'est rendu sur les lieux pour procéder à une enquête de concert avec l'aviation militaire. Les débris du corps de l'aviateur ont été recueillis et déposés dans un cercueil aux casernes. M. Cartier était un des meilleurs aviateurs suisses. Au civil, il avait été au service de la compagnie aérienne Ad Astra et fut pendant un certain temps stationné à Oberlindach. L'aviateur était âgé de 33 ans. Il laisse une jeune femme avec un enfant.

Les confidences de M. Stucki

L'accord commercial franco-suisse

(De notre correspondant de Berne)

Berne, le 25 janvier.

Si durant les négociations qui aboutirent, comme première étape à la conclusion de l'accord partiel signé samedi soir à Paris on s'est soigneusement abstenu chez nous de faire la moindre confidence à la presse ,on a jugé que, l'affaire faite, on pouvait enfin enlever les voiles qui cachaient ce chef-d'oeuvre.

Les déclarations du chef de nos négociateurs

Aussi, très aimablement, M. Walther Stucki, directeur de la Division fédérale du commerce, chef de nos négociateurs et, malgré ces hautes qualités, homme tout à fait charmant, a-t-il bien voulu faire à la presse de la ville fédérale une petite conférence que M. le président de la Confédération a fait suivre de quelques propos fort pertinents.

M. Stucki a fort méthodiquement divisé son exposé en chapitres.

La France a changé

Il a rappelé qu'avant le 6 septembre 1927, moment auquel est entré en vigueur le nouvel accord commercial franco-allemand, la Suisse n'avait pas grand sujet de satisfaction de ses exportations en France. Car notre grande voisine, chez qui les frais de production sont peu élevés, ne laissait pas beaucoup de place à la concurrence. Le France d'aujourd'hui n'est plus celle d'avant la guerre. Car non seulement ses industries se sont développées, mais elles se sont renforcées de celles de la Lorraine, et grâce à la Sarre, elle est devenue un de nos fournisseurs de charbon.

Jusqu'au moment où a été établi le traité avec l'Allemagne, nous ne pouvions pas nous plaindre que nos produits fussent frappés de droits exagérés à leur entrée en France. Mais, dès lors, ces droits sont devenus singulièrement prohibitifs pour nous.

Le fameux projet Bokanowski

La France avait quelque peine à entrer en discussion avec nous, car elle était accoutumée à tenir les tarifs minima pour une chose qui n'a pas à être confirmée par un traité et il lui paraissait étrange qu'on vint discuter là-dessus. Le fameux projet Bokanowski, qui effara l'étranger,. fut naturellement fort bien accueilli par l'industrie française, qui, non moins naturellement, s'indigna que les pays étrangers avec lesquels la France était en discussion, cherchassent à faire réduire les droits qu'on voulait établir pour la protéger.

Les pourparlers ne furent point aisés

De mai à juillet 1927, on discuta sans grand espoir de s'entendre, car la France se montrait fort encline à l'intransigeance, et les pourparlers en cours entre ce pays et l'Allemagne, n'étaient pas pour arranger nos affaires. Nos négociateurs crurent donc devoir borner provisoirement la discussion aux diverses « positions » qui intéressaient l'Allemagne, savoir les produits chimiques, l'industrie des machines, l'électro-technique et les soieries, remettant à une date ultérieure les « spécialités » suisses, telles que l'horlogerie et la broderie.

Le traité conclu avec l'Allemagne assurait à ce pays le traitement de la nation la plus favorisée et le mettait ainsi en mesure de concurrencer les autres. Il représentait une réduction des taux prévus par le projet Bokanowski mais un relèvement pour les pays jusqu'ici mieux traités, tels que la Suisse et la Belgique. Dès ce moment, les représentants de la Suisse ont cherché à aller au plus pressé et concentrer la discussion sur les positions les plus désavantagées par le traité.

Nous travaillions pour le roi de Prusse...

Les pourparlers ne furent point aisés, car la France répondait à toutes nos demandes: « Si nous vous accordons une réduction sur tel point, l'Allemagne en profitera, du moment qu'elle jouit du régime de la nation la plus favorisée, et nous avons eu trop de peine à faire adopter nos taux pour céder maintenant dans l'intérêt d'un tiers.»

En fait, nous travaillions, en travaillant pour nous, pour le roi de Prusse, mais non pas au sens figuré du terme. Car toute concession obtenue par nous profitait à l'Allemagne. Jusqu'en novembre, cela alla cahin caha. Il fallut montrer les dents. Lorsque la Suisse, qui, on le sait, est pour la France une cliente point à dédaigner, laissa entendre qu'elle envisageait l'idée d'une dénonciation des traités, la France se montra plus accommodante. Elle envoya à Berne deux négociateurs, MM. Serruys et Coulondre, porteurs de propositions nouvelles, sur lesquelles on finit par s'entendre. Les difficultés, certes, étaient considérables. Mais il n'est que d'avoir de part et d'autre le désir de s'ajuster pour y arriver. Techniquement, le travail fut dur, car le tarif français, compliqué par des coefficients, est quasi inaccessible au profane. Grâce à l'habileté de M. Bindschedler, des douanes fédérales, on put pourtant sortir du labyrinthe.

Les résultats ne sont qu'à moitié satisfaisants

Les résultats, à vrai dire, ne sont pas exactement conformes à ceux que nous eussions désiré d'obtenir. Nous aurions voulu en revenir aux taux antérieurs. La France voulait les relever dans une mesure très considérable. On a fini par se rencontrer à mi-route.

En outre, nous avons pu obtenir que, malgré les efforts faits par l'agriculture et l'industrie françaises pour obtenir une meilleure protection douanière, sous forme d'« additifs » douaniers dont le projet sera présenté aux Chambres, les produits qui nous intéressent tout spécialement ne figurent pas parmi ceux visés par la mesure nouvelle.

Quelques exemples montrent que nos efforts n'ont pas été stériles. Pour l'aluminium, le droit était jusqu'au 6 septembre de 340 à 510 fr. Le projet Bokanowski le portait à 325-700. L'Allemagne accepta 350-500. Nous avons obtenu 350-400, ce qui est donc inférieur aux taux primitifs.

Pour l'atropine, le taux était de 10 % ad valorem. M. Bokanowski voulait 20 %, et c'est ce qu'il a fait adopter par l'Allemagne. Nous sommes arrivés à ce qu'on redescendît à 10 %.

Pour l'industrie des machines, par exemple les turbines à vapeur, on payait avant le 6 septembre 84 fr. Le projet de relèvement bondissait à 455 fr. L'Allemagne s'est accommodée de 300 fr. Pour nous, le taux a été réduit à 156 fr.

Et ainsi de suite.

Mais mieux valait cela qu'une rupture

M. Stucki a modestement déclaré que le traité n'était pas très brillant mais qu'à tout prendre il valait mieux qu'une rupture. Cependant il ne faudrait pas croire que les beaux jours vont luire pour nous et que la balance du commerce extérieur va nous devenir favorable. Car il y a d'autres raisons pour que nous ne soyons pas en droit de pousser des cris de joie. La France est devenue un grand industriel et, même avec des droits d'entrée réduits, la concurrence y sera difficile.

Les déclarations de M. Schulthess

Sur quoi, M. Schulthess, après avoir congrument remercié notre principal négociateur, a exposé que les dispositions du traité prévoyaient que s'il n'était pas mis en vigueur avant le 25 février prochain, chacun des contractants reprendrait sa liberté d'action. L'accord est conclu jusqu'au 30 juin 1929 ; il est dénonçable d'un mois à l'autre si l'on n'arrive pas à un accord avant le 15 mars au sujet de la seconde partie, et on pourra dénoncer du même coup la convention générale de 1906.

Comme il ne sera donc pas possible de faire trancher l'affaire par les Chambres, qui ne se réunissent qu'en mars, le Conseil fédéral a décidé de procéder comme suit : Réunir pour le 7 février les commissions douanières des deux Chambres ,leur demander un préavis, et si ce préavis est favorable, prendre sur lui de ratifier l'accord, de manière à ne pas compromettre le succès de négociations aussi difficiles et où l'on a si âprement combattu.

La seconde «mi-temps» comprend l'horlogerie

En résumé, ce n'est que la première manche qui s'est jouée. La seconde, *qui comprend l'horlogerie*, se jouera dans la seconde semaine de février, selon toute apparence. Et là on peut espérer que la France nous dédommagera de la rigueur qu'elle nous a tenue dans la « première mi-temps ».

R. E.

A propos des dommages subis par les Suisses dans la zone de guerre française

BERNE, 24. — Le Conseil fédéral a arrêté sa réponse à la question posée par M. Baumberger, conseiller national, concernant l'indemnité pour les dommages subis par les ressortissants suisses dans la zone de guerre française. Dans sa réponse, le Conseil fédéral se base sur les exposés faits antérieurement devant les Chambres fédérales et dans les rapports de gestion et il rappelle que les Chambres avaient mis à disposition certains crédits pour venir en aide à nos compatriotes dans la zone de guerre. Il ne pense pas que l'on puisse verser à ceux qui ont subi des dommages hors de Suisse par suite de la guerre des indemnités dépassant le cadre de l'action de secours. Les espoirs de ces Suisses ont sans doute été mis en éveil par le fait que les autorités françaises ont fait estimer officiellement les dommages subis, estimation n'ayant dans le cas présent que la valeur d'une constatation.

Quand les intéressés demandent aux autorités françaises s'ils recevront une réparation des dommages subis, on leur répond en général que cela dépend de la conclusion d'une entente à ce sujet entre la France et la Suisse. Mais on ne leur dit pas que le gouvernement français a définitivement refusé d'examiner un projet de convention dans ce sens.

Chronique neuchâteloise

Le procès Hottenberg est terminé.

On écrit au «Courrier du Val de Travers»:

Monsieur le rédacteur,

Veuillez pour la dernière fois m'autoriser à renseigner la population sur le procès de M. Hans Hottenberg contre la commune de Fleurier.

Le 8 octobre 1927, le Tribunal cantonal condamnait la commune de Fleurier à payer à M. Hottenberg, une indemnité de fr. 5000 avec intérêt au 5 % dès le jour de l'introduction de la demande, ainsi qu'à tous les frais du procès.

Le 27 décembre 1927, la Section de droit civil du Tribunal fédéral n'entrait pas en matière sur le recours en réforme déposé par la Commune de Fleurier, en mettant à la charge de cette dernière les frais du recours.

C'est ce que votre journal annonçait le 30 décembre.

Un recours de droit public fut interjeté par la Commune ensuite de la décision de la section de droit civil du Tribunal fédéral.

Le Tribunal fédéral, section de droit public vient, dans sa séance du 20 janvier 1928, de rejeter sous suite de frais ce dernier recours de la commune de Fleurier.

C'est inévitablement le point final de ce procès.

Tout en vous remerciant de votre amabilité, je vous prie de croire, Monsieur le rédacteur, à mes sentiments distingués.

R. DORNIER.

APOLLO

Sous le Sceau de l'infamie
ou
La Confession d'un forçat
Film des plus hardis, tourné avec le concours des
Tribunaux de Berlin

Dans nos Cinémas, ce soir, à 8 h. 30
SCALA

Le célèbre film de la Jungle
CHANG
Orchestre Orchestre
C'est pas mon gosse 5 actes de rire ininterrompu
Aujourd'hui Matinée - Enfants admis

MODERNE
La Brière
Un pur joyau du Cinéma français 2144
avec **Orman Tailler** et **Mlle Mirga**
Orchestre Orchestre

La
Vente de Blanc
au
Printemps
sera la plus importante qui ait eu lieu à La Chaux-de-Fonds. 2141

Ouverture de cette Vente remarquable
Lundi 30 Janvier
à 10 heures.

Club du Raisin
Courses Epargne
Local : **Café du Raisin**, rue de l'Hôtel-de-Ville **6** (E. Stauffer-Leuthold), 26249
Versements chaque **VENDREDI**, de 19 à 21 heures.
Inscriptions, sans mise d'entrée jusqu'à **fin Janvier**

Ecole cantonale d'Agriculture
CERNIER

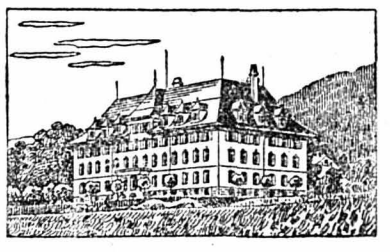

Une nouvelle année scolaire commencera en **Avril prochain.**
Etudes agricoles complètes théoriques et **pratiques** pour jeunes gens désirant se vouer à l'agriculture ou se perfectionner dans cette profession. Initiation à tous les travaux de la ferme et des champs. En hiver, **Cours spéciaux de vannerie, charronnage, menuiserie** et **sellerie.**
Durée des cours : **2 ans.**
Délai pour l'inscription : **21 mars.** P 16 C 1006
Des bourses peuvent être accordées.
Pour renseignements et prospectus, s'adresser à la **Direction de l'Ecole, à Cernier.**

Un pot au feu en 1671
1/4 heure
La Cuisson des mets en un temps incroyablement restreint.
10 minutes de cuisson au lieu de 2 heures
quelle économie dans vos dépenses
„La véritable Marmite Parisienne"

permet à chacun de faire une cuisson abondante et parfaite avec un minimum de temps et de peine.
Remise à l'essai à domicile sans engagement.
M. & G. Nusslé
Succ.
La Chaux-de-Fonds
Grenier 5 et 7

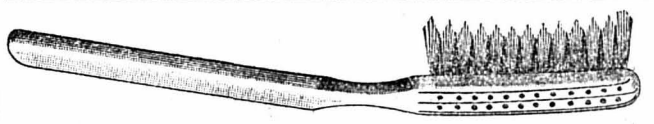

Brosses à Dents
de tous genres
toutes couleurs
toutes formes
depuis **75 ct.** pièce
Prophylactic.
Dentclair.
PARFUMERIE
DUMONT
Service d'escompte S. N. et J.
Timbres 5 % 1725

Toutes personnes nerveuses
ou fatiguées, trouveraient **gentil home** et soins entendus à la
Villa Carmen
Neuveville
Prospectus et références à disposition. P-77-N 1482

Balance 16 Tél. 6.71
Ouvert le Mardi - Fermé le Mercredi

Coopératives Réunies
Baisse de Prix
Grâce au fléchissement des cours, nous sommes heureux d'annoncer la réduction de prix pour nos
Beurres Danois
dont la qualité est renommée. 2153
Fr. 1.05 les 200 grammes

Avis aux Revendeurs
Il reste encore quelques
ALMANACHS
Le Grand Messager Boiteux
DE STRASBOURG
à la
LIBRAIRIE COURVOISIER
64, RUE LÉOPOLD-ROBERT, 64
Conditions extrêmement avantageuses

Office des Poursuites de Boudry

Vente d'un immeuble à Chambrelien
Enchère définitive

Une offre insuffisante de Fr. 17.000.— ayant été faite à la première enchère du 17 janvier 1928, l'immeuble ci-après désigné appartenant à **Charles Edouard CALDELARI**, entrepreneur à **Fontainemelon**, sera réexposé en vente à titre définitif, à la demande d'un créancier hypothécaire, le **Mardi 21 février 1928**, à 15 1/2 heures, dans la salle du **Buffet de la Gare de Chambrelien**, savoir : 1832

Cadastre de Rochefort

Article 1469 plan fo 9 Nos 114, 115, Les Chassagnettaz, bâtiment et jardin de 1440 m2.

Estimation cadastrale	Fr.	27.000.—
Assurance du bâtiment	»	27 000.—
Estimation officielle	»	25.000.—

Bâtiment de 2 logements de 3 chambres et dépendances. Eau sous pression et lumière électrique. Situé à 5 minutes de la Gare de Chambrelien, à proximité de la route cantonale ; belle situation avec vue imprenable.

Les conditions de la vente, l'extrait du Registre foncier, ainsi que le rapport de l'expert seront déposés à l'office à la disposition des intéressés 10 jours avant celui de l'enchère.

La vente sera définitive et l'adjudication prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

Boudry, le 18 janvier 1928.

P. 133 N. OFFICE DES POURSUITES :
Le Préposé, **H.-C. MORARD.**

Si vous voulez développer vos connaissances de la **Langue allemande** il vous faut avant tout la **pratiquer**. Le journal bilingue
Le Traducteur
vous aidera de la manière la plus simple et la moins pénible à réaliser ce but, en vous fournissant un excellent choix de **lectures variées** accompagnées d'une bonne traduction, méthode qui vous permettra d'**enrichir votre vocabulaire** par simple comparaison et de vous approprier les **tournures caractéristiques** de la langue allemande. Des dialogues, rédigés spécialement à cet effet, vous introduiront dans la **langue de tous les jours.** L'occasion, offerte par cette publication, de **correspondre** avec les lecteurs de langue allemande vous sera d'un grand secours.
Demandez le **numéro spécimen gratuit** à l'Administration du **Traducteur**, à La Chaux-de-Fonds (Suisse).

Etude et Bureau de Poursuites
Renseignements commerciaux et privés
Contentieux. - Encaissements sur toute la Suisse
UNION SUISSE „CREDITREFORM"
Agence de Chaux-de-Fonds : 826
Paul ROBERT, Agent de Droit, *Rue Léopold-Robert 27*

IMPRIMERIE COURVOISIER
AFFICHES EN TOUS GENRES
PROGRAMMES
SPÉCIALITÉ DE PRIX-COURANTS ILLUSTRÉS EN COULEURS
IMPRESSIONS POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
PLACE DU MARCHÉ
TÉLÉPHONE 3.95 LA CHAUX-DE-FONDS

L'Evènement du Dimanche 9 Janvier 1905 **LE DIMANCHE NOIR** FUT LE PLUS TERRIFIANT DES DRAMES VECUS 2143

2^me Feuille — L'IMPARTIAL — 2^me Feuille

EN PASSANT

La peur des coups

Ce conseil de guerre — un conseil de guerre, quelque part, en province — devait juger un déserteur. On me l'avait dit. J'entrai. L'audience n'était pas commencée. Mais l'accusé était là, debout, et je vis que c'était un gendarme.

Un gendarme bien astiqué, un gendarme boutonné, serré dans son uniforme, sur lequel une médaille brillait. Je me trouvais placé trop loin pour distinguer la «campagne» ou l'action d'éclat qu'elle illustrait, mais enfin c'était une médaille, une insigne de bravoure et de bonne conduite. L'homme d'ailleurs avait l'air solide, guerrier — en même temps que son visage respirait une sorte d'humiliation désespérée. Devant lui sept juges militaires. Physionomies sérieuses fermées, où l'on ne pouvait rien lire, A côté de lui, l'avocat, un avocat en robe, naturellement. Jeune, bien rasé. A sa droite, un autre officier, qui n'avait pas l'air plus méchant que les autres: le ministère public.

Je croyais entendre, d'avance, son langage, à cet officier jouant le rôle du ministère public:

« Ce n'est pas une ordinaire unité de notre armée française dont vous devez aujourd'hui juger la faute la plus grave que puisse commettre un soldat. Celui qui se tient devant vous n'appartient ni à l'infanterie, reine des batailles, ni à l'artillerie, ni à la cavalerie, ni au génie, ni au corps colonial. Pas même au train des équipages : c'est un gendarme. Mais un gendarme, messieurs, qui a commis le crime qui l'amène devant vous n'est-il pas dix fois, cent fois plus coupable ? Notre code militaire distingue, pour l'application de la peine, la désertion en temps de guerre et la désertion en temps de paix. Mais, pour la gendarmerie, n'est-ce pas toujours la guerre contre les ennemis de la société, qui jamais, messieurs, jamais, ne font relâche. C'est bien pourquoi l'on veut que ce soit un corps d'élite — et, j'en appelle à sa glorieuse histoire, elle est un corps d'élite! De surcroît — est-il besoin de vous le faire observer, cette pensée obsédante déjà ne hante-t-elle pas tristement vos esprits ? — n'est-ce pas à la gendarmerie qu'appartient la sévère et nécessaire mission d'arrêter les insoumis, les déserteurs? Et alors, messieurs, si les gendarmes eux-mêmes se mettent maintenant à déserter, n'est-ce pas la fin de tout, la ruine de l'Etat, l'effondrement de la République par la destruction de toute discipline et de tout honneur militaire ?»

Mais j'entendais aussi la plaidoirie du jeune avocat, je me mettais dans sa peau, j'imaginais son éloquence :

« Messieurs, messieurs, pourquoi a-t-on mené cet homme ici, pourquoi m'y trouvé-je moi-même ? Nous ne devrions pas y être. Vous êtes incompétents, totalement incompétents. L'accusé porte un uniforme, c'est vrai. Mais est-il militaire, un véritable militaire? Je le conteste. Relève-t-il du ministère de la guerre ? Non pas, vous ne sauriez l'ignorer. Il est l'humble et indispensable instrument du ministère de l'intérieur, qui est un ministère civil. Il est lui-même un civil, destiné par ses fonctions à des besognes de police civile. Peu importe qu'il soit revêtu d'un habit qui peut produire quelque confusion, peu importe qu'il soit armé d'un sabre, d'un revolver, et même, dans certaines occasions, d'un mousqueton: c'est un civil! Si l'on voulait le faire juger par un tribunal spécial, ce tribunal devrait se composer d'un sous-préfet, de maires, d'adjoints au maire, de conseillers municipaux, peut-être. La loi a oublié de constituer ce tribunal, mais nous n'en sommes pas responsables ! »

Aucun de ces discours, le premier énergique, le second spécieux, n'est prononcé. Le président du conseil, après avoir fait répéter à l'accusé ses noms et qualités, l'interroge d'un ton qui me paraît singulièrement doux :

— Vous avez abandonné la brigade à laquelle vous étiez affecté le 6 mai 1925. Vous n'y avez jamais reparu...

Le gendarme donne tous les signes d'une émotion profonde. Il se contient pour ne pas sangloter. En paroles confuses, il demande pardon au conseil, à ses chefs hiérarchiques, à l'administration.

— Je dois vous dire, continue le président, que vous n'avez pas emporté avec vous vos effets d'uniforme, ni vos armes. Vous les avez laissés dans le logement que vous occupiez à la gendarmerie de N... Votre femme a pu les représenter... Cela diminue votre faute, aux termes mêmes que prévoit le code militaire, et le conseil appréciera... Mais qu'avez-vous fait ensuite ?

L'avocat brandit des papiers :

— Nous pouvons prouver que, dès le surlendemain de notre abandon de poste, nous contractions, à Marseille, sous le nom que voici, et que d'ailleurs le conseil connaît, un engagement à la légion étrangère, et que nous sommes parti, trois mois après, pour la Syrie, avec notre bataillon. Donc il n'y a pas eu désertion, à proprement parler. Nous avons quitté des fonctions en somme pacifiques, où nous n'encourions que des risques restreints, que pour affronter les dangers d'une campagne périlleuse.

— Il est vrai, reconnaît volontiers le commandant-président. J'ai sous les yeux les états de service du gendarme B..., engagé à la légion sous le nom de X... En France, il semble avoir été le modèle des gendarmes. Comme légionnaire, sa conduite a été exceptionnellement brillante. Il a pris part à six engagements, il a bénéficié de trois citations qui le montrent comme un soldat d'un courage magnifique et presque téméraire. Il a été blessé deux fois. Enfin, il n'a encouru aucune punition, même pour ivrognerie, ce qui est rare à la légion. Il a été nommé sous-officier.

— Mon commandant,,, fait le gendarme d'une voix timide, toute ma vie je n'ai jamais bu que de l'eau.

— Mais c'est bien pourquoi votre conduite est incompréhensible! A tel point qu'on a soupçonné chez vous une crise d'aliénation mentale, peut-être un oubli de votre personnalité réelle... Malheureusement les experts médicaux n'ont découvert dans votre cas aucune tare psychique, héréditaire ou acquise...

— Mon commandant, fit le gendarme, je n'ai jamais été fou. Jamais ! Jamais !

— Alors, pourquoi avez-vous déserté ?

L'accusé tremble de tous ses membre. Il balbutie, on entend à peine ses paroles :

— Mon commandant, par peur des coups !

Par peur des coups, cet homme qui a donné durant deux ans des preuves d'un courage «presque téméraire», qui a été blessé deux fois! Le commandant-président, pas plus que le reste du conseil, n'y comprend plus rien.

— Ma femme, continue le gendarme à voix basse, ma femme... J'étais marié...

Il ajoute, dans un cri de désespoir :

— Je suis «toujours» marié !

— Eh bien, quoi, votre femme ?

— Mon commandant, elle me battait ! J'étais bien doux, bien conciliant dans mon ménage. Mais vous ne la connaissez pas : ça n'y faisait rien du tout, elle me battait comme plâtre. Pour un oui ou pour un non. Parce que j'étais là, tout simplement... Mon commandant, des fois, j'avais des remords de laisser battre un gendarme. Mais je n'osais pas lui rendre : une femme, n'est-ce pas... C'était un enfer, un enfer ! Alors, je n'ai plus pu y tenir. Un soir qu'elle était sortie pour les provisions, j'ai mis des habits civils, j'ai même coupé ma moustache (depuis, fièrement, il l'a laissée repousser) et j'ai fichu le camp... Je vous demande pardon, mon commandant : je veux dire que je me suis enfui. J'ai déserté, quoi : mais c'était pour rengager, comme vous avez vu.

. . . . . .

Le conseil se retire pour délibérer, et revient, après quelques courts instants, avec un verdict d'acquittement. Le gendarme salue, sans un mot. Il est trop ému, et trop respectueux, pour oser parler à des chefs, même pour les remercier. Mais il interroge son avocat, à voix basse :

— « Maintenant », est-ce que je vais redevenir gendarme, ou rester légionnaire ?

L'avocat lui explique qu'il redevient gendarme. Il fait : « Oh!...» d'un air d'effarement triste: il pense qu'il va retrouver sa femme.

... L'avocat lui murmure quelques mots à l'oreille. Il secoue la tête :

— Voyons, dit-il, est-ce qu'un gendarme peut divorcer ? Ça ne serait pas d'un bon exemple...

Pierre MILLE.

Aux Eyzies

(Mecque préhistorique)

Je me garderai bien, écrit M. Georges Baume, dans le «Figaro», de prendre parti dans cette histoire de Glozel, qui devient terriblement dramatique. D'ailleurs, s'il y a une mystification, elle n'offre rien d'inédit. Après les manuscrits de Tite-Live, les statuettes en calcaire de Spiennes et les masques funéraires en bronze fabriqués par Lequeux au Maroc, qu'est-ce que Glozel?...

Je veux simplement raconter l'un de mes voyages aux Eyzies, le premier, au temps où le public commençait à peine de s'intéresser aux plus lointains vestiges que l'homme ait laissés sur la terre. Les Eyzies, c'est en France, c'est même en Dordogne; et c'est une vraie Mecque préhistorique.

En ce temps-là, la petite gare des Eyzies ressemblait, sur un talus tapissé de gravier, à une grangette aimable, délaissée dans un désert. Je m'y revois seul, sous la brume froide, qui en ce mois de mai ne cesse pas. Je descends un chemin droit, jusqu'à la route de Sireuil, toujours dans la boue.

Au lieu de tourner à gauche, vers le groupe le plus considérable de la commune, celui deTayac je vais sur la droite, vers des maisons qui s'échelonnent sous une longue muraille de rochers. La Benne apporte à la Vézère des eaux lourdes et jaunes. On construit sur la Vézère un pont, pour remplacer l'un des deux bacs qui ajoutaient si heureusement au pittoresque de la vallée, étroite vallée qu'enferment aux trois-quarts de hautes falaises de roches blanches.

Dans ces falaises, qui présentent d'étranges balcons et des consoles, se creusent des anfractuosités profondes où les hommes de notre âge ont, après ceux de la préhistoire, aménagé leurs demeures. Ainsi, à Langerie-Basse, à Langerie-Haute les paysans se logent très à l'aise avec leurs bêtes, leurs provisions de ménage et leurs outils de travail. Ils y ont établi des écures fraîches, construit de larges celliers. Pour permettre à la fumée de leurs foyers de sortir de ces palais de troglodytes, ils n'ont eu qu'à perforer la montagne.

La falaise s'éloigne de la route, pour former un cirque. Des prairies s'étalent dans ce cirque, et quelques vignes, sur le flanc des immenses rochers qui dominent d'environ 150 mètres le confluent de la Vézère et de la Benne, s'étagent de nombreuses grottes. Les fouilles, entreprises là depuis 1862 par Lartet et Cristig, ont fourni des preuves irréfutables que l'homme de la première moitié de l'âge quaternaire, loin d'être resté un primitif, connaissait le souci du bien-être et même s'inquiétait de créer autour de lui, pour le plaisir de ses yeux, des parures émouvantes, des images de la vie familière qu'il embellissait de quelque rêve de son âme.

Il ne savait pas seulement fabriquer des outils et des armes avec des pierres et des os; il pratiquait l'art d'orner ses instruments de travail et de guerre. Le contemporain du mammouth, de l'auroch, du renne, du chevreuil sauvage, cet homme quaternaire qu'on avait toujours imaginé comme une sorte de singe anthropoïde, nous le voyons, grâce aux témoignages de la région des Eyzies, capable de sculpter sur ivoire et même de peindre des fresques.

Un savant, aussi modeste que passionné, dirigeait déjà les fouilles dans les parages des Combarelles et de Font-de-Gaurue, c'est l'instituteur de Tayac, M. Peyrony. Conservateur du musée national des Eyzies, aménagé dans les ruines du vieux château, M. Peyrony a été naturellement délégué par le ministre des beaux-arts à la commission internationale, qui a reçu la mission d'examiner les découvertes de Glozel.

Les Allemands avaient abattu leurs griffes sur cette région des Eyzies comme sur tant d'autres parties de la France. Ainsi, ce n'est pas un musée français qui possède le crâne de l'homme de Moustier, le plus ancien que l'on connaisse, et qui fut découvert en Dordogne, il y a vingt-cinq ans. Le Suisse Hauser fouillait à cette époque le Périgord pour le compte d'un syndicat allemand. En mai 1914, dans un périodique germain, une annonce déclarait que, pour une somme de 75 francs, « on peut se procurer des collections d'objets découverts aux Eyzies ». Une autre annonce apprenait que des Allemands organisaient, pour août et septembre, des caravanes de touristes, et que «chaque touriste pourrait opérer des fouilles lui-même et emporter tout ce qu'il trouverait». (Absolument textuel.)

Les peintres de l'âge préhistorique ne représentent que des êtres animés. Ils dédaignent les fleurs, les arbres, toutes les plantes : leurs tableaux manquent de perspective et n'ont pas plus de ciel que de fond. En revanche, quelle intensité de vie !...

Un taureau est étendu sur le sol, le cou droit et les jambes repliées, dans la pose que prennent les herbivores repus. Des sangliers s'enfuient. Un chevreuil file plus vite que la flèche du chasseur. Presque pas d'oiseaux. Presque jamais de poissons. Dans chaque espèce d'animal on retrouve les attitudes les plus habituelles et les traits de caractère qui encore de nos jours la distinguent.

La merveille de ces oeuvres d'art est le portrait même de cet homme primitif gravé sur un os de renne. Appuyé de trois membres sur le sol, il s'efforce d'atteindre la jambe d'un bison qui fuit. Il a le front haut, des joues qui s'amincissent vers le bas, un grand nez droit, une courte lèvre inférieure, allongée par une barbe en pointe. Il a quelque chose d'un faune. Il rit.

Nous sommes étonnés, quand nous lisons les vieux chefs-d'oeuvre, de voir que les sentiments subtils, délicats, que nous croyons rares aujourd'hui, existaient chez les hommes d'il y a des siècles. Nous sommes encore plus étonnés quand nous voyons par les dessins comment ils marchaient, saluaient, s'accoudaient pour converser ou réfléchir. Mais nos nuances de physionomie, nos nuances d'âme, quelle stupeur de les trouver marquées sur notre lointain ancêtre ! Ce n'était pas seulement le même argile qui le formait, c'était le même feu qui l'animait. Il a connu les étoiles qui brillent dans notre ciel et les sentiments qui éclairent notre conscience. Pour traduire comment battait son coeur, il faudrait la même musique mystérieuse et indéterminée qui traduit la lenteur ou la précipitation de notre coeur...

J'avoue que c'est pieusement que, dans cette vallée profonde des Eyzies, j'ai salué l'image de notre ancêtre, j'y ai évoqué de mon mieux la vie active et familière de cette longue période de l'humanité, où l'homme apprenait à devenir un homme.

Petites histoires gaies

Oeil pour oeil

Meissonier, le peintre militaire célèbre, le glorificateur des campagnes napoléoniennes, Meissonier adorait son petit chien Loulou qui soudain tomba malade.

Et l'artiste désira faire soigner la petite bête, non pas par un ancien élève de l'Ecole d'Alfort, mais par un véritable médecin.

Le docteur Esnard, familier de la maison, ne put s'y refuser. Il soigna Loulou qui guérit rapidement.

Meissonier désira s'acquitter de cette dette. Le peintre écrivit au médecin pour le remercier, ajoutant qu'il paierait ce qu'il faudrait, un tel dévouement l'ayant touché au cœur.

— Cher Monsieur, répondit le docteur Esnard au grand peintre — membre de l'Institut — ne parlons pas de reconnaissance... Je connais votre talent, venez donc tout simplement donner un coup de peinture à ma grille...

Humour anglais

L'instituteur pose des questions :

— Willie, dit-il, si je vois un homme en train de battre un âne, et que j'intervienne pour l'en empêcher, quelle est la vertu dont je fais preuve ?

— L'amour fraternel ! répond Willie promptement.

* * *

— Comment, docteur, avez-vous conservé une si parfaite santé ?

— C'est bien simple : J'ai vécu de mes remèdes... mais je n'en ai pris aucun !

* * *

— Vous ne mettez pas d'épouvantails à moineaux ?

— Inutile, mon mari et moi, sommes toujours dans le jardin.

* * *

— Oui, je t'ai épousé et pourtant vous étiez deux à courir après moi !...

— Si seulement l'autre m'avait dépassé !...

Chronique horlogère

Une horloge perpétuelle

Un de nos jeunes compatriotes, écrit la « Feuille d'Avis de Neuchâtel », M. Jean-Léon Reutter, ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique fédérale, fils aîné de M. Max Reutter, conseiller communal, a réussi, après de longues recherches, à construire une horloge perpétuelle.

L'idée d'une pendule marchant sans avoir besoin d'être remontée n'est pas récente puisqu'on la rencontre déjà vers le milieu du dix-septième siècle. A cette époque même, on entrevoyait le moyen de la réaliser en utilisant les dilatations et les contractions successives de l'atmosphère. Il a fallu attendre jusqu'à l'an dernier pour passer de la théorie à la pratique.

En principe — car on comprendra que nous ne pouvons entrer ici dans des considérations techniques détaillées — l'horloge de M. Reutter n'est pas autre chose qu'une pendule mue par un baromètre métallique. On sait qu'une certaine catégorie de baromètres sont constitués par une espèce de boîte en métal dont la surface est notablement augmentée par un système d'ondulations concentriques en relief. Agissant sur la boîte, l'air exerce une pression qui varie selon le moment et la déforme. On transmet ces déformations à une aiguille qui, se déplaçant sur un cadran, marque la valeur de la pression atmosphérique à chaque instant. Les variations barométriques produisent ainsi un certain travail qu'il est théoriquement possible d'utiliser pour faire marcher une pendule. Dans des conditions analogues, les variations quotidiennes de la température peuvent également devenir une source d'énergie utilisable.

Mais l'énergie produite est naturellement minime et insuffisante à assurer le fonctionnement d'un rouage d'horlogerie ordinaire. Il s'agissait donc essentiellement de diminuer considérablement la quantité d'énergie nécessaire au mouvement d'horlogerie. C'est là que résidait la difficulté essentielle et M. Reutter l'a résolue avec une élégance remarquable. Utilisant une pendule à torsion à mouvement très lent, il a réussi à réduire la dépense d'énergie au millième de ce que demande un rouage ordinaire. Dans ces conditions, les plus petites variations quotidiennes de la température et de la pression atmosphérique suffisent à faire marcher l'horloge de M. Reutter assez longtemps pour que se produisent de nouvelles variations et l'appareil est ainsi continuellement en marche.

Renvoyons ceux que cette invention intéresse particulièrement à l'article que M. Léopold Reverchon vient de publier dans le « Journal suisse d'horlogerie » (janvier 1928). Ils y trouveront la description technique complète de l'horloge Reutter accompagnée de deux clichés dont l'un explique le fonctionnement de l'appareil, tandis que l'autre en reproduit l'aspect général, à première vue assez différent de celui d'une pendule ordinaire à balancier ou à poids. Au-dessous du cadran, on aperçoit la boîte barométrique aux ondulations saillantes et, plus bas, le pendule à torsion tournant sur lui-même.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur l'avenir qui est réservé à l'horloge Reutter, nous tenions simplement à signaler une invention remarquable d'un de nos concitoyens.

L'Impartial de ce jour paraît en 10 pages.

Imprimerie COURVOISIER, La Chaux-de-Fonds

Rien ne remplace la SUZE apéritif à la gentiane

"CAMPARI"
l'apéritif
Apéritif hygiénique à base d'herbes aromatiques de tout premier choix

Dernière semaine de Soldes
Il faut voir...
1 Série **Manteaux**, tissus d'hiver, Fr. **12.50**
1 Série **Manteaux**, velours de laine, **18.50**
Quel que soit le prix que vous désirez mettre dans un manteau modèle d'hiver, mes prix de soldes sur toute la confection vous le feront trouver. 2058
1 Série **Manteaux** et **Robes** fillettes au choix, Fr. **9.—**
Encore **quelques Robes** en solde à Fr. **10.—**
et **quelques Blouses** en solde à Fr. **2.—**
200 Chandails pour hommes et enfants, en solde à Fr. **4.—**
Mme Marguerite WEILL
Rue Léopold-Robert 26, 2me étage
La Chaux-de-Fonds Téléphone **11.75**

Comptabilité *simplifiée*
PRÊTRE
Parc 71 2126

Confitures Abricots
purs fruits et sucre, fr. **1.20** le demi-kilo. 1433
Confiserie L. ROBERT-TISSOT
Hôtel-de-Ville 5

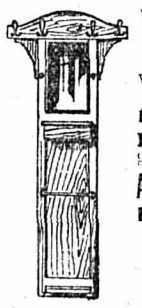
Ménagères,
Une aubaine pour vous.
Demandez mon **Prospectus et prix-courant** gratis. 1965
Aux Petits Meubles
Premier-Mars 5
Porte-manteaux
Chêne clair
Fr. **65.—**, à terme.
Fr. **58.50**, comptant.

Pour Dames et Messieurs
Coupes de Cheveux
Ultra modernes
Ondulation Marcel
Brûlage de cheveux
(Méthode anglaise)
Se recommande : 1805
JOSET-LOUIS célibataire
Coiffeur diplôme
Médaille d'or — Paris 1925
Salon de coiffure en face du Collège **COURFAIVRE**
Jura Bernois.

BAISSE DE PRIX

Snow-Boots 2077
pour messieurs
seulement Fr. **10.50**
Grande Cordonnerie **J. KURTH**
Rue de la Balance 2 • La Chaux-de-Fonds

Photographie Artistique
H. MEHLHORN
Rue Daniel-JeanRichard 5. — Téléphone 9 46
Spécialité d'agrandissements. Portraits. Groupes. Esquisses. Cartes postales. Photos-passeports. 1714

COMPTABILITÉ
Organisations. Expertises. Liquidations. Gérances. Contentieux. Bilans, etc. Adressez-vous en toute confiance à
Office fiduciaire Dr. Paul MEYER
Rue de la serre 14 — Téléphone 15 61 1751

PRESSES A COPIER
sont à vendre
occasion exceptionnelle
S'adresser à la 1825
Succursale de l'Impartial
Rue Léopold-Robert 64

INSTITUT pour Garçons et Jeunes gens
CHATEAU D'OBERRIED, BELP (BERNE)
Education sérieuse. Enseignement individuel. Section secondaire et commerciale; Gymnase; **étude approfondie de l'allemand**. — Hygiène moderne. Sports (tennis, ski). Parc, forêts. JH 50 B 1957
Renseignements par **Dr M. Huber-Leder.**

Belle MACULATURE
Bureaux de L'„Impartial"
Place Neuve Marché 1
et **Librairie-Papeterie COURVOISIER**
(Succ. de l'IMPARTIAL), rue Léopold-Robert 64

Tea-Room Chalet Moderne des Grandes-Crosettes
Tous les jours excellents repas, sur commande
Dîners et Soupers
SPÉCIALITÉS : Hors-d'œuvre, Poissons divers, Poulets de Bresse, Charcuterie de campagne, Jambon, Saucisse.
Café — thé — chocolat — rafraîchissement — beignets pâtisserie — crème fouettée — glaces — etc.
1723 **Se recommande : J. TANNER,** Chef cuisinier

Immeuble à vendre à St-Aubin
Pour époque à convenir, on offre à vendre jolie maison comprenant 4 logements de 3 chambres, nombreuses dépendances. Grand jardin et verger de 200 arbres fruitiers en plein rapport.
Situation magnifique à proximité du lac. — Vue imprenable. — Conditions avantageuses. P. 20 N 1653
Etude René LANDRY, notaire, SEYON 4, **Neuchâtel.**
Pour visiter, s'adresser à M. **Eug. SANDOZ, Tivoli, ST-AUBIN** (Neuchâtel).

Presses à copier, tous genres et formats. — Librairie Courvoisier, rue Léopold Robert 64

Une récente création de
Ducrétet
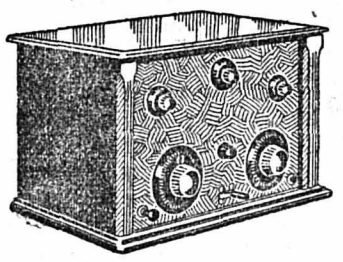
LE RADIOMODULA
(bigrille)
Des milliers déjà vendus sans publicité.
L'industrie automobile a prouvé qu'on peut construire en **GRANDES SÉRIES** des voitures **de luxe****** **EN TSF** le **RADIOMODULA** bigrille **DUCRÉTÊT** est né du même effort industriel,
C'est un recepteur **de luxe** d'un prix très séduisant.
Notice F. franco 2139
Agence générale pour la région:
Léon LEVY Fils
Rue Neuve 2 Au 1er étage
Facilités de paiements
Vente en gros et détail

JH 31141 D 25204

FEUILLETON DE *L'IMPARTIAL* 15

Son idéal

ROMAN

PAR

Mme Emma THIERNESSE

Vous vouliez me voir, vous jalousez, ensuite, mes fleurs. à la pensée que je les respire, que mes lèvres les frôlent! Finalement, vous vous sentez plus malheureux qu'heureux, parce que vous vous croyez indigne de moi! Comprenez-vous? Il faut présenter les faits tels qu'ils sont, ne pas les parer d'une spiritualité qu'ils n'ont pas, et savoir s'avouer à soi-même, que l'on s'égare sur une route dangereuse, afin de pouvoir revenir en arrière et suivre, à nouveau, le droit chemin.

Analysez plus profondément cette dernière réflexion émise dans votre lettre, votre soi-disant indignité, qui cause votre désespoir. En quoi consiste cette «indignité» ? et pourquoi vous en attristez-vous?

Est-ce au moral, ou sous le rapport intellectuel, que vous vous considérez moindre? C'est impossible! J'ai su vous apprécier par vos épîtres, et mon opinion sur vous, est, croyez-moi, toute à votre honneur.

C'est donc votre laideur, Monsieur! Avez-vous si promptement oublié vos bonnes résolutions, votre promesse de mépriser, à l'avenir, tout ce qui n'a pas l'âme seule pour objet? Je veux croire que ce n'est, chez vous, qu'un moment de distraction. Que vous allez réagir promptement et méditer sur la folie, le peu de solidité des attachements terrestres, sur la béatitude indescriptible inhérente aux sentiments qui prennent leur envolée vers un monde plus sublime, où je peux uniquement les admettre.

Pourquoi vous attristez-vous? Est-ce parce que, tout au fond de vous-même, cette pensée «je suis indigne de vous» prend la signification de «indigne de pouvoir m'unir à vous?» D'être aimé en retour? Voici que vous avez encore oublié la règle de conduite que nous nous sommes imposée : «Aimer sans rien demander en échange», et, surtout, ne pas désirer les liens terrestres.

Je ne condamne pas ces derniers. Ne faut-il pas que les races se multiplient? Que selon la volonté divine, l'homme devienne aussi un créateur?

Moi, je n'ambitionne pas cette joie. La tâche de bonne propagatrice suffit amplement à mes besoins d'activité. Y ajouter le double et si accaparant devoir d'épouse et de mère, serait une faute. «L'un doit bien faire ce que l'on fait». Si je me créais un foyer, je négligerais forcément ma grande famille: «L'humanité». C'est ce que je ne veux pas.

Madeleine.

* * *

Albert de Germont, à Mme L. Roland de Germont.

Cousine Lucy. Aussi longtemps que grisée par ton rêve de jeune fille, et planant haut, dans cette atmosphère d'amour qui t'entourait de toutes parts, tu t'es bercée d'illusions et d'espoirs couleur de rose, j'ai conservé le silence, ne voulant point, par des épîtres trop sérieuses et des causeries de philosophe grincheux, faire passer un nuage dans ce ciel que le soleil inondait de rayons. La nouvelle de tes fiançailles, de ton mariage, ont réveillé, en moi, bien des sentiments endormis, bien des regrets aussi. Mais, à quoi bon t'en parler? C'était trop tard! J'avais commis la folie de partir. J'aurais dû me souvenir que «les absents ont toujours tort» et qu'une jeune fille de vingt et un ans, rieuse et tendre, ne saurait hésiter entre un homme galant, empressé, qui lui fait une cour assidue, ayant, pour plaider sa cause, un regard velouté et un sourire charmeur, et un cousin timide et muet, constamment plongé dans ses bouquins et ses collections de pierrailles, et ayant, pour comble, la maladresse de s'éloigner au moment où il aurait dû demeurer. Le cousin, assez nigaud pour ne pas comprendre cela, ou assez fat pour supposer que l'on attendrait son retour, méritait, certes, un châtiment. C'est pourquoi il doit étouffer tout murmure qui pourrait s'élever de son coeur exigeant et indompté.

A présent, tu es malheureuse, Lucy. Je n'ai plus de raison pour conserver mon mutisme obstiné, mais j'ai le devoir de te consoler, de te fortifier. J"en possède le moyen. Veux-tu te confier à moi? Te laisser guider par moi? Rappelle-toi nos années d'enfance, lorsque je te protégeais déjà contre les taquineries, bien innocentes pourtant, de notre cher Gaston. Souviens-toi aussi de nos jeux, de nos comédies, dans lesquelles, invariablement, j'avais à te défendre contre quelque tyran ou danger mortel. Avec ta grâce innée de petite reine, tu prenais mon bras avec empressement, murmurant avec le plus grand sérieux, — car tu remplissais les rôles à merveille — : « Me voici, mon chevalier! Je vous suivrai au bout du monde. Vous êtes un parfait gentilhomme. Je vous dois la vie! disposez-en!...» L'existence est un vaudeville qui revêt, souvent, des allures de drame, cousine Lucy! Tu as, de nouveau besoin que l'on t'aide, que l'on vienne à ton secours, et, en ce cas: «Je suis votre humble serviteur, Madame!»

Ton amie, Madeleine Valmier, t'a certainement conté comment je suis entré en relations avec son correspondant de Bruges. C'est par lui, conseillé par elle, que j'ai appris tes déboires conjugaux. Je suppose que Georges Franmourois n'est plus, tout à fait, un étranger pour toi? Mlle Valmier doit t'avoir entretenue de lui? Alors, permets-moi de t'exprimer mon vif étonnement de ce que tu n'as pas encore émis le désir de lire les oeuvres de cet excellent écrivain! Ne devais-tu pas, au moins, cela à celle qui a été sa muse inspiratrice? A celle qui est ta soeur, ta confidente? Or, voici la consolation que je t'adresse, cousine Lucy. Un volume, un modeste roman, le travail le plus récent du collaborateur de Madeleine. Dans son roman, ce psychologue averti doublé d'un croyant sincère, a recelé la clé qui ouvre à l'âme le sanctuaire de la Paix.

Franmourois a le droit de parler de la souffrance. Il la connaît de longue date. S'il te montre la voie sur laquelle toute plaie du coeur se cicatrise, refuserais-tu de l'écouter? de le suivre?

Mais à quoi bon essayer de plaider en faveur de la bonne cause? L'écrivain, bien autrement éloquent que moi, a su le faire en termes qui te toucheront, te bouleverseront, te convertiront, j'en ai la certitude. Le jour où ce prodige se réalisera, sera le plus beau de ma vie, Lucy!

A Celui dont je visite, quotidiennement, le saint Sépulcre, je demande que cette heure soit proche. Quelle joie pour moi, qui, n'ayant pas reçu de la vie ce que j'étais en droit d'en attendre, saurai que j'ai, tout de même, contribué à assurer ton bonheur!

Au revoir, cousine Lucy! Embrasse, pour moi, ta mignonne fillette, que j'adopte, dès aujourd'hui, pour filleule.

Albert.

Etat-civil du 24 Janvier 1928

NAISSANCE

Oppliger, Fernand-Roland, fils de Jean-Louis, agriculteur, et de Bertha née Wingeier, Bernois.

MARIAGE CIVIL

Meunier, Gustave-Oswald, horloger, Genevois et Guex-Crosier, Jeanne-Marie-Emma, ménagère, Valaisanne.

DÉCÈS

6543 Vuille née Wolff, Maria-Rosina, épouse en 2mes noces de Jules. Neuchâteloise, née le 14 novembre 1854. — 6545. Kunz, Léon-Auguste, époux en 3mes noces de Louisa née Huguenin-Dumittan, Bernois, né le 12 Juillet 1853.

Emboîteur

poseur de cadrans depuis 5", connaît **Savonnettes, Pendulettes, Réveils,** etc, cherche changement de suite ou époque a convenir. — Ecrire sous chiffres **E. B 2110,** au Bureau de l'IMPARTIAL. 2110

Equilibres

Séries seraient entreprises, à fr. 2 75 la grosse. — Ecrire sous chiffres **A. S. 2118,** au Bureau de l'IMPARTIAL. 2118

Remonteurs

de finissages, **Acheveurs** d'échappements pour mouvements 10½''' soignés, sont demandés de suite. 2122
S'ad. au bur. de l'«Impartial»

Un ouvrier

capable, pouvant au besoin diriger un atelier

d'émaillage

sur cadrans métal, **est demandé** de suite. 2129

Faire offres par écrit sous chiffres **O 5813** a **Publicitas, St-Imier.**

Cadrans Métal

Jeunes filles et jeunes gens sont demandés de suite pour différents travaux. — S'adresser à la SOLDANELLE, rue du Manège 21.

Nickelage

On engagerait pour entrée immédiate, un bon ouvrier **adoucisseur.** Une ouvrière **visiteuse-emballeuse,** habile et consciencieuse. **2 jeunes filles** pour différents travaux faciles. Travail assuré — Offres écrites, sous chiffre **M N. 2159** au bureau de l'IMPARTIAL. 2159

Ressorts

Finisseurs

bien au courant de l'estrapade, **demandés** de suite, par fabrique de **Bienne.** — Offres sous chiffres **R. F. 2164,** au Bureau de l'IMPARTIAL. 2164

Poseuse de radium

bien au courant de la partie, pouvant travailler seule, serait engagée. — Offres écrites avec références, à Case postale **10270.** 2151

Remonteuse

de finissages et mécanismes sur petites pièces ancre, trouverait place stable. — S'adr. à **Benrus Watch Co** rue du Parc 148. 2175

Cuisinière

sachant très bien cuire, **cherche place** dans bonne famille. Date à convenir. — Ecrire sous chiffres **D. M. 2119,** au Bureau de l'IMPARTIAL 2119

AGENT

sérieux et actif, est demandé pour la représentation d'un aspirateur de poussière de première marque. Bon gain assuré à personne travailleuse et débrouillarde. — Offres écrites sous chiffre **P 166 N.,** à Publicitas, **Neuchâtel.** P 166 N 2148

Société Fédérale de Gymnastique
Section Hommes

Assemblée générale extraordinaire

Jeudi 26 Janvier 1928, à 20 ½ heures
à la Grande Salle

ORDRE DU JOUR 2160

Fête Fédérale de Gymnastique à Lucerne.

Présence de tous les membres indispensable. **Le Comité.**

Jeune fille

est demandée de suite dans fabrique de cadrans métal pour différents travaux du bureau. Connaissant si possible l'emballage et le visitage des cadrans. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 2140

Chef Doreur

de première force sur **cadrans argent et métal,** détenteur de procédés récents de grande importance et de la gravure chimique, **concluerait engagement** dans bonne maison. Premières références. — Ecrire sous chiffre **C. D. 2133,** au Bureau de l'IMPARTIAL. 2133

Bon Pivoteur de Roues d'ancre

pour travailler en fabrique est demandé par fabrique d'horlogerie de **Bienne.** — Offres écrites, sous chiffre **V. R. 2161,** au Bureau de l'IMPARTIAL. 2261

Une ouvrière

connaissant le **colimaçonnage** 2172

Une ouvrière

routinée sur le **travail de presses,** seraient engagées par les

Fabriques MOVADO

Chef Décolleteur

Fabrique de vis et décolletages cherche **Visiteur** capable et bien expérimenté. Inutile de se présenter sans preuves de capacités. Place stable et bien rétribuée. — Offres écrites sous chiffre **T. 1195 U., à Publicitas Bienne.**
JH. 10036 7 2179

Régleuse Breguet

petites pièces, trouverait place stable dans maison de la ville. — Faire offres sous chiffres **L. C. 2107,** au Bureau de l'«Impartial». 2107

Hohes, sicheres Einkommen

bei unabhängiger, vornehmer Tätigkeit, bietet sich organisationsfähigem Herrn durch **Generalvertretung** Uebernahme der eines neuen, einzigartig., konkurrenz., hohe Verdienste abwerfenden Markenartikels. Unterstützung und Einführung zugesich. Erste Referenzen. Erforderl. Kapital Fr. 1—2000 je nach Rayon. Off. v. ernsth. Reflektanten erb. an **Postfach 127, Zurich-Enge.** JH21741z 2177

La Maison SEGAL

offre 2115

Lainages

1 lot de lainages composés d'unis et fantaisies pour robes et blouses jusqu'a 110 centimètres, de large, **liquidé** le m. à fr. **2.75**

1 lot de lainages pour robes costumes jusqu'a 130 cm. de large **liquidé** le mètre à fr. **4.50**

1 très beau lot de lainages pour robes, manteaux et costumes jusqu'à 140 cm. de large **liquidé** le mètre à fr. **8.-**

1 lot unique de lainages, unis et fantaisies, 120 130, 140 cm. de large **liquidé** le mètre a fr. **9.-**

Gabardines imperméables pour manteaux, 145 cm. de large, grande occasion **liquidé** le mètre a fr. **9.-**

1 lot lainette le m. 60 ct.
1 lot mousseline laine le m. **70 ct.**

Soieries

1 beau lot, soieries fantaisies, pour robes casaques, dessins et dispositions derniers nouveautés. liquidé à très bas prix

1 grand lot crêpe de chine **liquidé** aux prix de fabrique.

A notre rayon de

BLANC

Occasions véritablement intéressantes.

Flanelle coton - Damas
Coutils matelas

COUPONS

A REMETTRE
de suite, un

petit commerce

de nouveautés dans les tissus. Conviendrait aussi bien pour monsieur que pour dame. Personne sérieuse habitant n'importe quelle localité y trouverait occupation sûre et laissant de beaux bénéfices. Capital nécessaire, **2500** fr. — Ecrire sous chiffre **P 167 N.,** à Publicitas, **Neuchâtel.** P 167 N 2149

A REMETTRE

dans petite ville du Gros de Vaud, **bazar** et **épicerie,** avec, si on le désire, magasin d'horlogerie. Affaire intéressante pour ménage sans enfant. — Ecrire **case ville 19237, LAUSANNE.**
JH 35046-L 2154

A remettre

à LAUSANNE, près des Casernes, pour le 24 mars, 2156

Café Restaurant

marchant bien. Ecrire **Case ville 19237. LAUSANNE.** JH 35045 L

Domaine

On demande à louer un petit domaine pour St-Georges 1928; à défaut, une maison avec logement, grange et écurie — Offres écrites sous chiffres **C. B. 2163,** au Bureau de l'IMPARTIAL. 2163

MAISON

On cherche à louer

logement de 4 pièces, avec atelier et bureau dans la même maison; éventuellement, on l'achèterait. — Offres écrites et détaillées, sous chiffre **S A 2174,** au Bureau de l'IMPARTIAL. 2174

A VENDRE

1 aspirateur de poussière

en parfait état de marche 150 volts. — Offres écrites sous chiffre **P 165 N.,** à Publicitas, **Neuchâtel.** P 165 N 2147

Atelier

et Maison d'Habitation

à une famille, à vendre ou a louer Place pour 25 ouvriers, force et lumière électriques. Téléphone Orpund, à 1 h. de Bienne, avec correspondance de tram. Garage d'auto. Pour renseignements, s'adresser à M. **Ferlin. ORPUND. près Bienne**
JH 10037 J 2178

Piano

électrique à vendre à l'état de neuf, prix avantageux. — Faire offres, par écrit, à **Case postale M. G. 284.** 2166

Piano

neuf, marque **Schmidt-Flohr,** brun, a vendre a de bonnes conditions. Superbe instrument. — S'adresser a M. Jeannin, rue du Puits 15, au 2me étage. 2082

Fourgon-Automobile

Voiture de livraison de 1re marque, 6 cylindres. 15 CV. modèle 1927-1928, en état absolument neuf, n'ayant jamais roulé, superbe carrosserie suisse à céder au prix de revient, fr. **9500.—** Offres écrites sous chiffre **K. 1173 U., à Publicitas, Bienne.** JH 10033 J. 2029

Automobile

A vendre magnifique voiture de luxe, conduite intérieure, 4 à 5 places, 6 cylindres 15 C. V., très peu roulé. — Adresser les offres par écrit sous chiffre **C J. 26143** au Bureau de l'IMPARTIAL. 26143

Vieux Journaux

A vendre un stock de vieux journaux illustrés, Revues, à 40 ct. le kilo. - **Librairie C. LUTHY.** 15527

Machines à écrire

usagées, mais en très bon état **sont à vendre** Prix avantageux. — S'adresser aux Magasins 954

Au Printemps

Scierie de Colombier

(S.A.)
à Colombier

Menuiserie épicéa et sapin, 1er et 2me choix, hêtre, chêne, noyer, pommier, prunier, cerisier, 1er choix. Bois entièrement sec.
P-142 N 1995

Transmission

On cherche à acheter une transmission de 4 à 5 mètres. — Ecrire sous chiffres **A. Z. 2142,** au Bureau de l'IMPARTIAL. 2142

Caisses vides à vendre très avantageusement, au magasin Soder-von Arx chaussures, Place Neuve 2. 2131

Capital de fr. 6000.— est cherché par menuisier désirant s'établir. — Offres avec conditions, sous chiffres **F. B. 2132,** au Bureau de l'IMPARTIAL. 2132

Jeune personne cherche place pour le 8 février, comme bonne à tout faire dans petite famille. 2123
S'adr. au bur. de l'«Impartial»

On demande une jeune fille de confiance, âgée de 15 à 16 ans, pour aider au ménage et apprendre un bon métier. Préférence orpheline. 2106
S'ad. au bur. de l'«Impartial»

Logement de 2 petites chambres, cuisine et dépendances, est à louer de suite — S'adresser l'après-midi et le soir, rue de la Charrière 19, au 1er étage, a droite. 2111

On demande a louer, une chambre non meublée, pour Monsieur tranquille. — Ecrire sous chiffre **L. A. 2120,** au bureau de l'IMPARTIAL. 2120

A vendre un traîneau d'enfant, fr. 10.—; un petit lit blanc pour enfant, fr. 25 —, avec matelas. — S'adresser à Mme Lokschin, rue du Marché 6. 2105

Garage est demandé à louer. Quartier des Tourelles. — Ecrire sous chiffre **F. G. 2168,** au Bureau de l'IMPARTIAL. 2168

On demande acheveurs d'échappements, pour 8¾ et 10½ lignes. Travail assuré. 2173
S'adr. au bur. de l'«Impartial»

Femme de chambre. Lingère cherche place comme femme de chambre. 2152
S'adr. au bur. de l'«Impartial»

Moto 2¼ HP modèle 1927, 3 vitesses, mise en marche, débrayage. Etat de neuf. Prix avantageux. — Ecrire sous chiffre **J. F. 2167,** au Bureau de l'IMPARTIAL. 2167

Garçon de peine. On demande un jeune homme robuste et actif, pour pharmacie. 2134
S'adr. au bur. de l'«Impartial»

A louer dans la maison «Les Lilas», Croix Fédérale 2 rez-de-chaussée de 5 pièces avec vérandah, ou 6 à 7 pièces, au gré du preneur. Chambre à bains, chauffage central, jardin potager et d'agrément. — S'adresser au 1er étage. 2169

Chambre. A louer jolie chambre meublée, indépendante. — S'adresser rue Léopold-Robert 41, au 2me étage, a droite. 1861

Ménage avec enfant, solvable et sérieux, cherche à louer pour le 30 avril, un appartement de 3 ou 4 chambres et dépendances. — Offres écrites sous chiffres **C. S. 35,** à la Succ. de l'IMPARTIAL. 35

A vendre un beau lit de milieu à l'état de neuf, ainsi qu'un potager neuchâtelois avec ustensiles. — S'adresser rue de la Paix 83, au rez-de-chaussée. 2145

A vendre pour cause de départ, 1 canapé, 1 lavabo, 1 gramophone avec disques et 1 balance avec poids. Bas prix. Pressant. — S'adresser rue du Parc 82, au 2me étage, a gauche. 2135

A vendre un bon potager à bois avec bouilloire. 10 fr. — S'adresser rue du Temple-Allemand 89, au sous-sol. 2170

Perdu une chaîne a neige pour auto, depuis les Bois à La Chaux-de-Fonds. — La rapporter contre récompense chez M Ch. Devins, rue de la Balance 5, La Chaux-de-Fonds 2096

Perdu depuis la «Boule d'Or» à la boucherie Bell, un billet de 20 fr. — Le rapporter contre récompense, rue Léopold-Robert 90, chez Mme Hartmann. 2045

Perdu une alliance or. — La rapporter contre récompense au Bureau de l'IMPARTIAL. 2112

Perdu une chaîne à neige pour auto, parcours Versoix-Gare. — La rapporter, contre récompense, au Garage Aug. Mathey, rue de la Serre 62, La Chaux-de-Fonds. 1898

Trouvé une paire de souliers d'enfant. — S'adresser rue de la Charrière 29, au 1er étage. 2110

Madame veuve **Arthur BEEGER et familles,** très touchées des nombreux témoignages de sympathie dont elles ont été entourées, remercient bien sincèrement tous ceux qui ont pris part à leur grand deuil. 2155

POMPES FUNEBRES — **Vve JEAN LÉVI**

Cercueils pour inhumations et incinérations. — Corbillard automobile. — Toutes démarches et formalités. 4480

F. Maître-Lévi, Succ.
— Rue du Collège 16 —
Téléphone **16.25** jour et nuit

Madame **Henri Aeschbacher** et les familles parentes et alliées, profondément touchées des nombreuses marques de sympathie qui leur furent témoignées, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil, tout spécialement les locataires de la maison.

La Chaux-de-Fonds, le 25 janvier 1928. 2176

Profondément touchés des si nombreuses marques d'affection et de sympathie dont ils ont été entourés en ces jours cruels de deuil, Madame **Jules FAVRE-BERSOT et ses enfants,** remercient de tout cœur leurs amis et connaissances. Ils en gardent un souvenir ému et reconnaissant. P. 170 N. 2146

Neuchâtel, le 24 janvier 1928.

Au revoir chère épouse et tendre maman,
Tu as noblement rempli ta tâche.
Tes souffrances et peines sont finies.
Ton souvenir dans nos cœurs jamais ne s'effacera.

Monsieur Jules Vuille;
Monsieur et Madame Georges Commeaux-dit-Vuille et leur petite Lucette;
ainsi que les familles alliées Groux, Wolff, Vetter, Vuille, Henchoz, Biegeler, Wuilleumier, Schœpfer et Jacot, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et bien-aimée épouse, mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur et parente

Madame Rosine VUILLE, née Wolff

que Dieu a rappelée à Lui, lundi, dans sa 75me année, après une pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 24 janvier 1928.

L'enterrement, SANS SUITE, aura lieu **jeudi 26 courant,** a 13 heures et demie.

Domicile mortuaire: **rue Léopold-Robert 6.**

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part

Oui Seigneur, je viens...

Madame Louisa Kunz-Huguenin et ses enfants;
Madame et Monsieur E. Steinmann-Kunz et leur petit Robert;
Monsieur et Madame Jean Kunz-Châtelain;
Madame veuve M. Forget et son fils Paul;
Madame A. Eggimann et ses enfants;
ainsi que les familles Worpe, Cuénot, Indermuhle-Droz, parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, père, beau-père, grand-père, oncle, cousin et parent, 2150

Monsieur Léon KUNZ

enlevé à leur affection mardi, dans sa 75me année, après une longue et pénible maladie supportée avec courage.

La Chaux-de-Fonds, le 24 janvier 1928.

L'enterrement, SANS SUITE, aura lieu **jeudi 26 janvier,** à 13½ heures.

Une urne funéraire sera déposée, devant le domicile mortuaire, rue du Parc 77.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Monsieur Albert Dubois-dit-Bonclaude et ses enfants, Madame et Monsieur Marcel Dubois-Perratone, à Montreux, Mesdemoiselles Nadia, Alice et Madeleine Dubois, à Chanélaz, Monsieur Georges Dubois, à Chanélaz, Monsieur Philibert Chamus, à Genève, Mademoiselle Laure Dubois, a La Chaux-de-Fonds, ainsi que les familles Dubois-dit-Bonclaude, à La Chaux-de-Fonds, Tissot-Dubois, à la Sombaille, et les familles alliées, font part à leurs amis et connaissances du départ pour le Ciel de leur chère et regrettée épouse, mère, belle-mère, sœur, belle-sœur et tante

Madame DUBOIS-CHAMUS

fille adoptive de feu Madame Ami Bourquin, survenu a l'âge de 60 ans, après une longue et pénible maladie, supportée avec patience et résignation.

Béni soit l'Eternel! car il a exaucé la voix de mes supplications.

Chanélaz, Areuse, le 23 janvier 1928.

L'ensevelissement aura lieu SANS SUITE, le **Jeudi 26 janvier,** à 13 heures. 2165

Prière de ne pas faire de visites.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part

Pompes Funèbres — **S. MACH**

Corbillard - Fourgon automobile — **Numa-Droz 6**
Tous les cercueils sont capitonnés
4.90 TÉLÉPHONE Jour et Nuit 4.34
CERCUEILS DE BOIS 13949
CERCUEILS CRÉMATION
CERCUEILS TACHYPHAGES

Nº 14431. — IIL^me ANNÉE. 8 | 10 cent. — Le numéro — 10 cent. | Mercredi 25 Janvier 1928.

A l'Extérieur

Les indélicatesses d'une politicienne — Elle avait dérobé 20,000 dollars

LONDRES, 24. — Il y a quelques années, l'élection de Mrs Florence Knapp à une des plus hautes fonctions officielles de l'Etat, à New-York, avait été accueillie par les féministes américains comme un véritable triomphe. Mrs Florence Knapp avait derrière elle une carrière universitaire des plus distinguées, et on lui prédisait un avenir auquel aucune autre femme n'aurait pu prétendre.

En 1925, elle fut chargée d'organiser le recensement de l'Etat de New-York. Peu après, elle fut accusée d'avoir commis certaines indélicatesses; mais cette affaire n'eut pas de suites directes, et les bruits qui circulaient ne tardèrent pas à s'apaiser.

Cette rumeur, toutefois, était bien fondée. Une enquête minutieuse a en effet établi que Mrs Knapp s'est approprié plus de vingt mille dollars sur des fonds qui lui avaient été confiés pour le recensement.

On a trouvé des chèques rédigés aux noms de tous les membres de la famille de Mrs Knapp, même de parents habitant à des milliers de kilomètres de New-York et qui n'ont jamais rien eu à voir avec le recensement de cette ville.

La coupable s'était assuré la collaboration d'une jeune fille qui a signé de fausses déclarations permettant à Mrs Knapp de payer des salaires à sept mille fonctionnaires, qui n'existaient que dans son imagination.

Mrrs Knapp a été dénoncée à la police par un de ses complices, le Dr Laidwow, ancien clergyman, à qui elle avait refusé de verser le pot-de-vin qu'il réclamait.

6 ouvriers électrocutés

MILAN, 25. — *Un grave accident s'est produit mardi à 14 h. 30 dans les environs de Novate. Six ouvriers qui étaient en train de placer un poteau pour la ligne électrique ont été électrocutés à la suite d'un court-circuit. Les autres, violemment projetés à terre et grièvement blessés et brûlés, ont été transportés à l'hôpital. Un des blessés se trouve dans un état désespéré.*

Les beautés du désarmement !

Le „fauchage automatique de la mitrailleuse..."

BRUXELLES, 25. — Un groupe d'inventeurs a procédé mardi à des essais, devant de nombreux officiers, d'un petit dispositif pesant 2500 grammes qui fixé à une mitrailleuse ordinaire permet, une fois réglé, le tir de fauchage automatique de la mitrailleuse. Les expériences ont pleinement réussi. L'emploi du nouveau dispositif permettra de réduire considérablement la durée d'instruction des soldats mitrailleurs.

La croyance aux sorcières — Elle est cause d'un drame en Toscane

PRATO (Toscane), 25. — Mardi, Mme Pertini, âgée de 63 ans, a été tuée à coups de revolver par un jeune homme demeurant vis-à-vis de la maison de la victime. Mme Pertini était considérée comme une sorcière par les gens de la localité, qui l'accusaient d'avoir fait mourir la soeur du jeune homme qui crut à ces bruits et tua la vieille femme par vengeance. L'assassin n'a pas encore été arrêté.

Que d'eau! que d'eau... — L'Angleterre sous la pluie

LONDRES, 25. — Une tempête accompagnée d'orages, de fortes pluies, de grêle et de neige a sévi mardi sur l'Angleterre. Le vent d'ouest a soufflé à une vitesse de 100 km à 120 km à l'heure. Des arbres ont été déracinés dans la banlieue londonienne.

Un proconsul qui s'en va

PARIS, 25. — Au Conseil des ministres, lecture a été donnée de la lettre de démission de M. Alexandre Varenne, gouverneur général de l'Indo-Chine.

M. Alexandre Varenne explique que comme il va se présenter devant ses électeurs pour le renouvellement de son mandat de député, il ne saura le faire en toute liberté qu'en renonçant à ses fonctions officielles.

L'étalon-or serait introduit cette année-ci en Yougoslavie

BELGRADE, 25. — Le «Politika» annonce que les pourparlers qui sont en cours entre M. Markovitch, ministre des finances de Yougoslavie, et des financiers anglais, seraient en rapport avec la stabilisation du dinar et l'adoption de l'étalon or. Le bruit court que le standard or sera introduit en Yougoslavie au cours de cette année. Les créanciers mettraient comme condition à l'octroi d'un emprunt à la Yougoslavie l'introduction de la monnaie or.

Pour réduire les délais d'occupation en Rhénanie

Il y a au Gouvernement français une majorité de 9 voix contre 4

MAYENCE, 25. — M. Jules Sauerwein, le chef politique du « Matin », publie dans le « Mainzer Anzeiger » un article sur la stabilisation politique de la France, disant qu'il peut assurer qu'au sein du gouvernement français il y a 9 voix contre 4 pour une réduction des délais d'occupation.

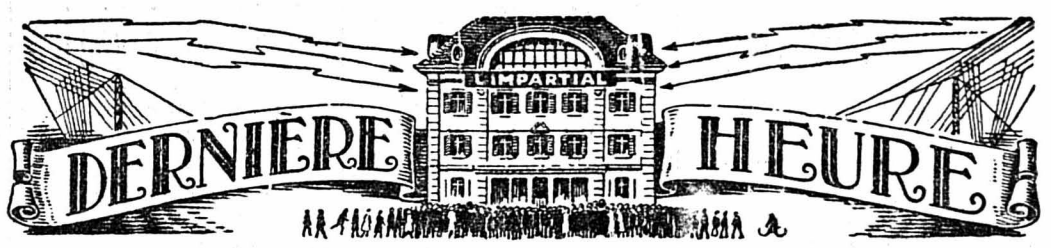

Le débat financier s'est ouvert à la Chambre française

Les commentaires officiels du traité franco-suisse

Le crédit de 3.200.000 fr. est voté pour l'aménagement des tunnels neuchâtelois
Les négociations horlogères ont commencé à Paris

Le convoi d'armes arrêté à Szent-Gotthard était le dixième entré en Hongrie depuis un an

Les Magyars peuvent armer 10 divisions

PARIS, 25. — *Le correspondant du « Petit Parisien » à Belgrade a appris du ministre de Roumanie dans cette ville que le convoi d'armes découvert à Szent-Gotthard était en réalité le dixième entré ainsi en Hongrie depuis la levée du contrôle militaire, ce qui revient à dire que la Hongrie peut armer les effectifs de dix divisions.*

Une bonne excuse !

L'Amérique ne lâchera pas les Philippines

Elles tomberaient entre les mains du Japon

LONDRES, 25. — On mande de New-York : Le colonel Stemson, nouveau gouverneur des Philippines qui va partir mercredi pour ces îles a dit, dans une déclaration que l'on considère comme une allusion indirecte au Japon, qu'il estime que les Philippines arriveront finalement à l'autonomie, mais qu'il ne préconise pas l'indépendance absolue. Les îles, a-t-il déclaré, ne sont pas assez peuplées et les habitants amollis par un climat tropical, tandis que les pays environnants sont surpeuplés et leurs habitants énergiques et belliqueux. Si les Philippines obtiennent l'indépendance, a conclu le colonel, il est presque certain qu'elles seront annexées par un peuple voisin plus puissant.

Les suicides «avec enfants» continuent

FRANCFORT, 25. — La femme d'un employé municipal s'est empoisonnée avec ses deux enfants. La femme a sans doute agi sous l'impulsion d'une crise nerveuse.

Le débat financier s'est ouvert à la Chambre française

Les conceptions de l'Union nationale et des socialistes s'y affrontent

PARIS, 25. — La journée de mardi a été fort calme. Sous l'apparence d'un débat financier, c'est un débat politique qui s'est ouvert, M. Bedouce critiquant les finances de l'ancien bloc national, M. Lamoureux approuvant et critiquant le régime actuel et faisant des suggestions, M. Poncet mettant en lumière les résultats acquis.

« Nous voici arrivés en 1928, a dit M. Bedouce, avec un budget de 42 milliards, et nous voici parvenus au moment où nous allons stabiliser, car mon parti m'a chargé de dire que nous acceptons, que nous réclamons même la stabilisation.» Quant à la date, l'orateur estime que la plus prochaine sera la meilleure. « Le parti socialiste, ajoute M. Bedouce, réclame la collaboration des classes possédantes et une politique de hauts salaires ». M. Poncet, en revanche, estime que le programme socialiste ralentirait les affaires et nuirait au pays. La taxe sur la richesse acquise démoraliserait les producteurs de richesses. Il faudra, dit-il, adoucir le mode de perception des impôts, rationaliser l'industrie et l'agriculture et exécuter une série de travaux publics, tout en procurant aux capitaux la sécurité dont ils ont besoin et au pays la stabilisation politique et sociale.

La séance est levée à 19 heures 20.

Lindbergh ne plaisante pas. — Il n'a pas de remplaçant

NEW-YORK, 25. — (Sp.) — L'aviateur Lindbergh a annoncé son intention de poursuivre la série de ses vols aériens dans les républiques latines. Il a démenti le bruit selon lequel il serait complètement surmené à la suite des réceptions données en son honneur dans les villes où il a atterri. Il a également tourné en ridicule l'information disant qu'il aurait trouvé un sosie pour le remplacer de temps à autre dans les cérémonies officielles.

La peste fait des ravages au Indes

LONDRES, 25. — (Sp.) — On mande de Hyderabad (Indes) que l'épidémie de peste qui sévit dans la région cause la mort d'une centaine de personnes par jour. On évalue à plus de 50,000 les habitants qui ont quitté Hyderabad, laissant la ville presque complètement vide. Les secours ont permis d'hospitaliser 25,000 personnes. 60,000 indigènes ont été vaccinés. On espère que le fléau pourra être circonscrit.

En Suisse

Le feu au bâtiment des douanes de Lugano

LUGANO, 25. — Le feu a éclaté dans le bâtiment des douanes à Lugano. L'incendie, dû à un court circuit a commencé dans un endroit où se trouvaient des caisses. La fumée, très dense, a gêné considérablement les pompiers qui ont été obligés de faire usage de masques, mais qui cependant ont réussi à maîtriser l'incendie, qui aurait pu avoir de très graves conséquences s'il avait éclaté pendant la nuit.

La seconde tranche de l'accord franco-suisse

Nos experts en horlogerie sont partis hier pour Paris

BERNE, 25. — *Jeudi de cette semaine commenceront à Paris des pourparlers entre une délégation française et une délégation suisse pour discuter des taux douaniers qui serviront de base pour les futures négociations qui reprendront en février à Paris. M. Betschen, secrétaire au département fédéral politique, représentera la Suisse à ces pourparlers. A la suite de ces pourparlers, le gouvernement français, se basant sur des principes directeurs déjà arrêtés entre sa délégation et celle du Conseil fédéral, adressera au Palais à Berne, de nouvelles propositions concernant l'horlogerie suisse à l'importation sur territoire français, puis la date de la reprise des négociations pour la seconde étape vers un traité de commerce entre la France et la Suisse sera fixée. Les producteurs suisses de l'horlogerie doivent, à ce qu'on dit au Palais fédéral, s'attendre à une augmentation sensible des droits douaniers actuellement en vigueur pour cette branche. Toutefois, nos négociateurs ont d'excellents arguments à opposer aux prétentions françaises.*

Fatal concours de circonstances

ESCHOLMATT, 25. — Près de Marbach, M. Arnold Unternährer, célibataire, 27 ans, en abattant des arbres, est tombé au bas d'une pente abrupte, a donné de la tête contre une grosse pierre et est resté étendu sans connaissance. A ce moment, un tronc d'arbre s'abattit de la hauteur sur le malheureux qui est mort sur place.

Une régénération de l'humanité qui ne valait pas cher

BERNE, 25. — Un paysan des environs de Berne, qui avait pris en service une jeune fille de 17 ans pour la soustraire à des outrages à la pudeur, dont elle était menacée, en abusa et la rendit enceinte. Le tribunal correctionnel l'a reconnu coupable d'attentat à la pudeur envers une mineure et l'a condamné à trois mois de maison de correction avec sursis pendant trois ans.

La circulation à Genève. — 200 voitures à la minute

GENEVE, 25. — (Sp.) — Il a été procédé hier à une petite vérification du nombre des véhicules passant au carrefour du Mont-Blanc, à l'instant de la journée où la circulation est la plus intense. On a compté le chiffre énorme de 4000 voitures de 11 heures 55 à 12 heures 15. Cela fait 200 voitures à la minute, de quoi affoler n'importe quel gendarme chargé de canaliser cette formidable circulation.

Le Conseil d'administration des C. F. F. vote le crédit de 3.200.000 francs

pour la première étape de l'électrification des Montagnes neuchâteloises

BERNE, 25. — *Le Conseil d'administration des C. F. F. a siégé mardi à Berne, sous la présidence de M. Keller, de Zurich, M. Etter a développé le problème de l'électrification de la ligne Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds. Après de nombreuses explications, un crédit de francs 3,200,000 a été accordé pour la première étape de l'électrification, c'est-à-dire la transformation des tunnels de cette ligne. Des pourparlers qui auront lieu entre la direction générale des C. F. F. et le gouvernement neuchâtelois détermineront encore toutes les mesures à prendre pour les conditions de l'électrification de la ligne Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds. Pendant les travaux dans les grands tunnels, le trafic entre Les Hauts-Geneveys-La Chaux-de-Fonds sera suspendu durant trois mois et remplacé par un service d'autos-cars. Ce sera probablement dans les mois de septembre, octobre et novembre 1929.*

Triste fin d'un petit orphelin

BERNE, 25. — Sur la ligne directe Berne-Langnau-Lucerne, près de la guérite de Wyssenbach, on a trouvé à l'état de cadavre le corps d'un jeune orphelin de l'Orphelinat de Schüpfheim, nommé Guillaume Glanzmann. L'enquête a établi que le pauvre garçon, qui s'était rendu chez un paysan pour y travailler, s'est égaré en rentrant et aura longé la ligne ferroviaire, où le train l'a mutilé.

Tant va la cruche sur le feu, qu'à la fin elle éclate

BERNE, 25. — Dans une maison du quartier du Marzili, une cruche en aluminium, destinée à chauffer un lit, fit explosion. La ménagère a été assez grièvement blessée à la main gauche. La pression de l'air a détérioré un réchaud à gaz et a brisé une fenêtre La ménagère avait rempli la cruche d'eau, avait vissé le bouchon et l'avait placée sur le réchaud à gaz, d'où elle oublia de l'enlever.

Paralysie infantile. — Il y a de nouveau quelques cas

BERNE, 25. — D'après le dernier Bulletin de l'Office fédéral de l'hygiène publique, quelques nouveaux cas de paralysie infantile ont été enregistrés dans notre pays, soit un cas dans les cantons de Zurich, Soleure et Thurgovie.

Chronique jurassienne

Accident aux Tréfileries de Madretsch.

Un père de famille nommé Kobel, employé depuis peu aux tréfileries de Madretsch, par suite d'une fausse manipulation a été happé par un monte-charges et grièvement blessé à la colonne vertébrale. Il a été transporté dans un état alarmant à l'hôpital de district de Bienne.

Cambrioleur condamné.

Le fameux cambrioleur François Challet, qui, au cours de l'été 1927, a volé plusieurs bicyclettes ainsi que des effets d'habillement dans le district de Porrentruy et a fracturé ou tenté de fracturer les troncs dans une trentaine d'églises et chapelles d'Ajoie, des cantons de Soleure, Neuchâtel, Fribourg et Valais, a comparu devant la Cour d'assises du Jura, siégeant sans l'assistance du jury ; il a été condamné à 4 ans de réclusion et aux frais envers l'Etat. Il a fait des aveux complets.

Une cidrerie sans alcool dans le Jura bernois.

A la nouvelle Ecole d'agriculture de Courtemelon, ouverte depuis quelques semaines, on intallerait, paraît-il, une cidrerie sans alcool. Ce sera un bel exemple pour nos agriculteurs et dans nos campagnes ; ainsi on apprendra à connaître, et à apprécier le cidre doux.

La participation socialiste au Conseil d'Etat.— L'assemblée des paysans et artisans bernois ratifie l'attitude du comité.

L'assemblée des 350 délégués du parti des bourgeois, paysans et artisans bernois, siégeant au Burgerhaus, à Berne, a ratifié hier à l'unanimité la lettre du comité cantonal au parti socialiste abandonnant deux sièges du Conseil d'Etat à une représentation de l'extrême-gauche. L'assemblée prendra position à l'égard de la question des candidats (on sait que l'exclusive est mise sur une candidature Grimm) dès que le parti socialiste aura décidé de sa participation au gouvernement et aura élaboré des propositions. Les délégués ont voté une résolution félicitant M. Minger à propos de son attitude aux Chambres touchant le décès de M. von Sprecher et réprouvant la campagne d'excitation du « Bund ». Par 252 voix contre 11, l'assemblée a décidé de recommander au peuple bernois l'acceptation de la nouvelle loi sur la chasse.

Chronique neuchâteloise

On découvre le cadavre d'un homme coupé en deux sur la voie Neuchâtel-Grandson.

On a relevé sur les voies des C. F. F., à 300 mètres de la gare de Grandson, dans la direction de Neuchâtel, le cadavre coupé à la hauteur des hanches d'un inconnu de 35 à 40 ans, sur lequel n'a été trouvée aucune pièce pouvant servir à établir son identité. L'enquête en cours cherche dans quelles circonstances l'homme a trouvé la mort.

On donne encore les détails suivants au sujet du cadavre retrouvé près de Grandson : C'est probablement le train de 5 heures 45 qui a écrasé l'inconnu. Il se peut qu'il s'agisse d'un suicide, mais, fait curieux, l'homme était nu pieds, alors qu'il était par ailleurs assez convenablement vêtu. Un bras manque. On n'a retrouvé sur lui aucun papier et aucun objet, si ce n'est toutefois un paquet de cigares. La gendarmerie et la police poursuivent l'enquête. Des photographies du cadavre ont été prises et le signalement envoyé à tous les postes du canton et des cantons voisins.

La Chaux-de-Fonds

Nouveaux chefs-pharmaciens.

Dans sa séance du 24 janvier, le Conseil d'Etat a autorisé les citoyens:

Jean Brüderlein, originaire genevois.

Marcel Chaney, originaire fribourgeois, tous deux domiciliés à La Chaux-de-Fonds, à pratiquer dans le canton en qualité de chefs de pharmacie.

Commune de La Chaux-de Fonds

Taxe des Chiens

Il est rappelé aux intéressés qu'aux termes du Règlement cantonal sur la police des chiens, du 8 mars 1861, du décret du Grand Conseil, du 26 février 1919 et de l'arrêté du Conseil général, du 14 novembre 1919, la taxe annuelle dans la circonscription communale est fixée à **Fr. 25.— pour le rayon local** et à **Fr. 15.— pour les environs**, non compris les frais d'enregistrement et de marque au collier.

Cette taxe doit être acquittée à la Caisse de la Direction de Police, Marché 18. 2me étage, **d'ici au 31 janvier 1928.**

Des poursuites seront exercées contre ceux qui n'auront pas payé la taxe à l'expiration de ce délai.

La Chaux-de-Fonds, le 20 janvier 1928.

1907 **DIRECTION DE POLICE.**

Le journal qu'il vous faut pour trouver rapidement des jeunes filles, volontaires, femmes de chambre, bonnes d'enfants, cuisinières, ainsi que des jeunes gens pour la maison, le magasin, l'hôtel et la campagne, c'est le

Zofinger Tagblatt

paraissant à Zofingue

le seul quotidien du district de Zofingue à l'important tirage de 9000 exemplaires. Il est la feuille d'avis du canton d'Argovie et de la Suisse centrale et vous

offre

par sa forte diffusion

le meilleur succès.

Le «**Zofinger Tagblatt**» est l'organe par excellence de toute la population du canton d'Argovie et de la Suisse centrale et assure le meilleur rendement

à toute publicité.

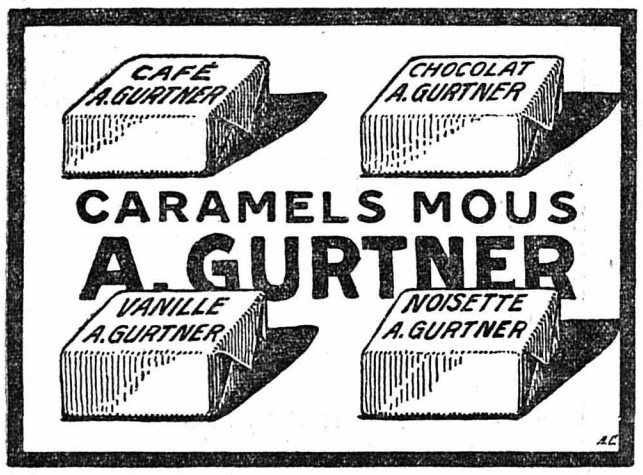

1385

Pour avoir **un beau mobilier** de fabrication soignée **à des prix réellement avantageux**, adressez-vous à 1801

l'Ebénisterie du Pont

Hôtel-de-Ville 21b

Superbes **chambres à coucher** à 1 ou 2 lits depuis Fr. **875.-**

Salles à manger, Armoires, Lits compets, **Bibliothèques**, etc., etc.

Bureaux composés du pupitre et de la bibliothèque, article très riche **1050.-**

Exécution de tout meuble d'après dessin

Une visite ne vous engage à rien

POUDRE SPÉCIALE **BEDOR** dégraisse la chevelure la rend souple et légère

Produits Bourgeois S. A., Neuchâtel

Dépôts dans toutes les pharmacies et chez Mme **Degoumois**, Mlle **Moser**, Mlle **Perregaux**, coiffeuses, M. **Rieder** coiffeur, M. **Schenkel**, pharmacien, et Parfumerie **Dumont**. P7750N 1459

CHAUFFAGE CENTRAL

Grande économie

dans la consommation du combustible par l'emploi du

SEAU à coke et à cendres, économique

Modèle déposé

(En secouant le crible, le coke est débarrassé des cendres et peut être réutilisé). 1736

Plus de poussière!

Brunschwyler & Co

33, Rue de la Serre 33

Snow-boots Beau choix

en gris, beige, brun ou noir depuis 2010 fr. **11.90**

avec timbres d'escompte 5%

SODER-von ARX

Chaussures

2, Place du Marché (arrêt du tram)

ROYAL **Fr. 450.--**

payables en 12 mensualités

ou

PORTABLE **Fr. 430.--** au comptant

Echange de toutes marques aux meilleures conditions

Locations 791

Réparations de toutes marques

Travaux de copies, Circulaires

ROYAL-OFFICE

BUREAU MODERNE S. A.

Léopold-Robert 64 Téléphone 839

La Chaux-de-Fonds

Fabrique et Réparations

Skis

Glisses-Traîneaux-Luges

Emile BERNATH

Derrière l'Hôtel-de-Ville 2004 Téléphone **451**

Messieurs!

Pour être bien rasés ou avoir une belle coupe de cheveux et une ondulation épatante, adressez-vous à la

1647

MAISON **Lovis**

COIFFEUR

Téléph. **25-90**

Léop.-Robert 25

SERVICE SOIGNÉ ET CONFORT MODERNE

L'HOTEL Guillaume-Tell

demande encore quelques

Pensionnaires

29291

L'Onguent Rebmann

baume antiseptique, connu et apprécié depuis plus de 80 ans dans tous les milieux, s'achète maintenant dans toutes les pharmacies et drogueries, et chez le fabricant, **H. Rebmann**, Tilleuls 7, **La Chaux-de-Fonds**, Prix. par boite, 1 fr.; par pôt 2 fr.

P-21032-C 1233

Nº 14. — 131e Vol. 49e ANNÉE. — 1928

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

BELPHÉGOR

De Mystère en Mystère

PAR

Arthur BERNEDE

Il lui sembla que l'un des inspecteurs qui se dissimulait derrière une statue chancelait comme s'il était pris d'un subit étourdissement.

En proie lui-même à un malaise indéfinissable, Ménardier sortit de la vasque. Au même instant, son agent, comme assommé, s'écroulait sur les dalles.

La tête lourde, les jambes de plomb, à demi suffoqué, Ménardier s'approcha de lui.

En même temps, l'autre inspecteur sortait de sa cachette, titubant, lui aussi, comme un homme ivre.

Ménardier le considéra avec stupeur. En un geste instinctif, il le saisit par le bras, mais l'homme glissa sur le sol, à côté de son collègue, près duquel il demeura étendu, inanimé.

Se raidissant contre la torpeur qui l'envahissait, le limier voulut faire quelques pas... Mais soudain, il s'arrêta, sidéré... Un spectre effrayant venait de surgir de l'ombre et s'avançait lentement vers lui, du pas automatique d'un halluciné...

Machinalement, Ménardier porta la main vers sa poche à revolver... Mais il n'eut pas le temps de saisir son arme... Le Fantôme était près de lui, un poignard à la main...

Rassemblant ses dernières forces, qui semblaient l'abandonner, le policier saisit le bras menaçant de Belphégor et, en même temps, il releva brusquement le capuchon qui lui masquait entièrement la tête.

Un cri, un râle plutôt, lui échappa.

Le mystérieux bandit portait un masque contre les gaz asphyxiants.

D'un bond en arrière, le Fantôme se dégagea...

Ménardier voulut s'élancer sur lui, mais, battant l'air de ses bras, il s'écroula, évanoui, près des corps des deux hommes qui, ainsi que lui-même, ne donnaient plus signe de vie.

Tour à tour, Belphégor se pencha au-dessus des trois inspecteurs... et certain qu'ils étaient immobilisés pour un long moment, il fit entendre un bref sifflement.

Le bossu et l'homme à la salopette apparurent.

Chacun d'eux portait un masque exactement semblable à celui de Belphégor et qui les protégeait contre les émanations grâce auxquelles le Fantôme du Louvre avait réussi à endormir profondément les trois policiers...

Frôlant d'un pas ouaté les mosaïques de la salle, les trois personnes s'approchèrent de la statue des Moabites, qui gisait toujours à la même place.

Mais ils ne s'y attardèrent point.

Sur un signe du Fantôme, les deux acolytes saisirent à bras-le-corps le socle de la statue.. et, non sans effort, mais habilement, silencieusement, ils le poussèrent de côté, de façon à découvrir la partie des dalles sur lesquelles il reposait.

Pendant cette délicate opération, qui demanda plusieurs minutes, le Fantôme demeura immobile... les yeux rivés sur Ménardier et ses agents, qui semblaient d'ailleurs aussi rigides que les images de marbre et de pierre qui les entouraient...

Ce fut seulement lorsque le socle eut laissé entièrement apparaître l'emplacement qu'il recouvrait, que Belphégor regarda à terre. Eclairé par le rayonnement de la lampe électrique que le bossu avait rallumée, il fixa le rectangle le plus clair, moins patiné, qui s'offrait à son attention.

Bientôt il se pencha. Son doigt ganté de noir s'en fut vers une fleur de lis qui occupait le centre d'une mosaïque reprérsentant le blason des Valois et s'y appuya avec force.....

Lentement et sans bruit comme celle de Saint-Germain-l'Auxerrois, la dalle bascula, démasquant un trou noir qui se prolongeait sous le sol.

Belphégor s'empara de la lampe du bossu et la promena à l'intérieur de l'excavation au fond de laquelle gisait un coffre assez volumineux..... Puis, se relevant, il adressa un simple signe à ses deux complices qui s'étendirent tout de leur long de chaque côté de l'orifice et y plongèrent chacun un bras...

Leurs mains rencontrèrent et saisirent les poignées métalliques fixées aux deux extrémités du coffre que, non sans peine — car il était fort lourd — ils retirèrent de sa cachette et déposèrent près de la statue renversée.

Avec la lampe électrique, le Fantôme l'examina.

Sur le couvercle en cuir de cordoue que fermaient de solides serrures rouillées, il aperçut, à demi effacées, les armes royales, au-dessus desquelles on pouvait encore déchiffrer les initiales en or terni d'Henri III, roi de France. L'une des quatre ferrures d'angle était presque entièrement détachée.

Belphégor l'arracha tout à fait, l'examina, réfléchit un instant, puis, sans prononcer un mot, il désigna simplement l'entrée de la salle au bossu et à l'homme à la salopette...

Ce dernier s'empara du coffre et le chargea sur ses épaules, qui ployèrent légèrement sous le poids.

Alors, après avoir jeté à terre la ferrure, le Fantôme, éclairant la marche, se dirigea vers la galerie, suivi par ses deux aides.

En passant, le bossu reprit le tube qui était resté sur le seuil.

Tous trois, tels des ombres, gravirent l'escalier de la «Victoire de Samothrace» et atteignirent le palier.

Belphégor fit de nouveau manoeuvrer le ressort de l'entrée secrète que, plus perspicace que les historiens et les architectes du Louvre, il avait su découvrir.

Quelques instants après, nos personnages s'enfermaient dans la crypte où nous les avons vus tout à l'heure se rassembler.

L'homme à la salopette, dont le front ruisselait de sueur, déposa à terre le coffre et, sans perdre une minute, après avoir, ainsi que le bossu, retiré son masque, il fit sauter les trois serrures à l'aide d'un ciseau à froid qu'il avait pris dans sa poche, et, vivement, il souleva le couvercle....

Aussitôt le bossu approcha sa lampe électrique et Belphégor, qui s'était avancé ne put réprimer mieux qu'une exclamation de surprise, un cri de victoire...

Le coffre était rempli de bijoux, de joyaux et de pièces d'or.

L'homme à la salopette y plongea la main..... et en retira une poignée d'écus.... qui étaient marqués à l'effigie du roi Henri III.

Tandis qu'il les faisait retomber en cascades, le bossu, à son tour, retirait du coffre une magnifique couronne enrichie de pierreries.

— Le diadème de Catherine de Médicis! murmura-t-il en le faisant admirer au Fantôme.

Presque aussitôt à voix basse, mais tout en scandant ses mots d'un geste autoritaire, celui-ci murmura à l'oreille du bossu quelques paroles qui devaient êtres des ordres; car le bossu s'empressa de replacer le précieux et somptueux objet à la place où il l'avait pris.... et, tirant un couteau, il attaqua une des ferrures d'angle... tandis qu'immobile, Belphégor contemplait le trésor étalé devant lui.

A la même heure, Simone Desroches, étendue sur son lit semblait dormir profondément. Sa tête, aux traits pâlis, presque exsangue, reposait, allanguie, sur l'oreiller.

Après la visite de Chantecoq, elle avait été prise d'une si violente crise d'étouffement, qu'on avait cru qu'elle allait mourir. Puis elle était retombée dans un état de prostration tel qu'on avait dû la transporter dans sa chambre...

Affolé, Maurice de Thouars était allé chercher un médecin... Mais au moment où celui-ci se présentait, Simone était revenue à elle et avait déclaré qu'elle ne voulait pas le recevoir.

Elsa Bergen avait eu beau insister, Simone s'était montrée irréductible; et, craignant de provoquer chez la malade un nouvel accès, la demoiselle de compagnie avait dû s'incliner devant une volonté que l'on sentait irrévocable et qui s'était traduite par ces mots:

— Je sens que c'est fini... Qu'on me laisse mourir en paix!

Puis elle était retombée de nouveau dans un état d'abattement auquel plusieurs piqûres d'huile camphrée, qu'aidée par la femme de chambre Juliette, Mlle Bergen lui avait faites, n'étaient pas parvenues à l'arracher.

La Scandinave ne l'avait pas quittée un seul instant.... Vers huit heures du soir, il lui avait semblé qu'un mieux léger se produisait chez la malade... qu'elle respirait plus librement et que ses lèvres perdaient un peu de cette teinte violacée qui l'inquiétait par-dessus tout....

Il était visible que l'anéantissement de Simone se transformait en un sommeil qui bientôt

Si vous voulez vous régaler d'une bonne **Choucroute garnie** ou manger d' excellents **Escargots renommés** allez à la **Brasserie du Gambrinus** vous y trouvez aussi une **Restauration soignée**

Le 3^me Mercredi du mois

Concert Gratuit du Gramo Reinert

A programme : a. 5^me SYMPHONIE de BEETHOVEN jouée intégralement
b. Musique populaire et récréative

Amphithéâtre du Collège Primaire
MERCREDI 25 JANVIER, à 20 1/4 h. 2053

Théâtre de La Chaux-de-Fonds
Jeudi 2 Février, à 20 1/2 heures
ART ET BIENFAISANCE
en faveur de la 2061
Pouponnière Neuchâteloise
Programme rapide — Pas d'entr'acte — Pas de Vente
Nell Vaucher, violoniste de Francfort s/M.
Guy Beckmans, de l'Opéra de Paris.
Au piano : **Mme Lambert-Gentil.**
Groupe de rythmique de l'Ecole Normale
(Direction : **Mme Paul Kramer.**)
Organum : Club artistique d'accordéons chromatiques.
(Direction : **M. Walther Perret.**)
Programmes gratis et billets en vente : Magasin de bijouterie **Paul KRAMER,** 48 et 50 rue Léopold-Robert, et le soir du 2 Février au Théâtre.
Prix des Places : 5.50 5.— 4.50 2.80 2.20 et 1.10 (taxes comprises).

Hôtel de France
Tous les mercredis soir 22093
TRIPES

MASSAGE efficace et éprouvé dans les cas de Rhumatisme, Sciatique, Lumbago, Entorse. Constipation.
Ventouses
Walther GRABER
Masseur diplômé
Léopold-Robert 32
Reçoit de 2 à 3 h. 21663
Se rend à domicile. Téléphone 402

SOCIETE DE
BANQUE SUISSE
Capital-Actions et Réserves : Fr. 180.000.000
LA CHAUX-DE-FONDS
- Toutes opérations de Banque - et de Bourse
aux meilleures conditions 22479
Achat et Vente de Matières précieuses
Or fin pour doreurs *Or pour dentistes*
Garde de Titres Encaissement de Coupons
Safe Deposit
Livrets de Dépôt 4%

Hôtel de la Balance
Tous les Mercredis
Souper aux Tripes 16822
Se recommande, **J. König**
Téléphone **16.21**

Salle Communale, La Chaux-de-Fonds
Lundi 30 janvier 1928, à 20 h. 15
Concert Humoristique
Orchestre L'ODEON
Dir. Ch. FALLER
Au piano : Mesdemoiselles **Suzanne BRAILLARD** et **Violette JUILLERAT,** professeurs à l'Ecole de Musique.
BETOVE
Prix des places : Fr. **1.10. 2.20 3.30**
Location : Magasin de Musique BECK, Rue du Marché 4
Le soir à l'entrée
Mardi pour MM. les *membres passifs.* P. 21089 C. 1994
Dès mercredi pour le public.

Moritz
lave et 14576
teint
sans rien découdre
Place du Marché et Ronde 29
Dépôt : Parc 77

F. LEUZINGER
1 - Rue Neuve - 1
Robes de Soirées
HAUTES NOUVEAUTÉS
Voir les Etalages 2102 **Voir les Etalages**

Hôtel de la Croix d'Or
Tous les Jeudis soir
dès 7 h. 30 1930
Souper aux Tripes
Téléphone **3 53** Se recommande, **Louis RUFER.**

Charbon de foyard
Coke 40/60, qualité spéciale pour la fonte
Cuivre neuf pour alliage
JEAN COLLAY, Terreaux 15
Téléphone 14.02 1106

En liquidation
Cédé au prix de **4** fr. en remboursement, superbe ouvrage,
La Cuisine renommée
par le prof. Aug. JOTTERAND
Ecrire au professeur, Chemin de Mornex 11. **Lausanne.**
JH 52016 C 1332

Catalogues illustrés pour tous genres de commerces ou industries, sont rapidement exécutés et avec le plus grand soin, par l'**Imprimerie COURVOISIER Place Neuve.**

Menus de luxe et ordinaires **Imprimerie COURVOISIER**
Exécution rapide et Livraison à prix modérés.

ALMANACHS 1928. — Vente : Librairie Courvoisier

LA LECTURE DES FAMILLES

n'allait plus être que de l'apaisement... et pouvait écarter le grand, le mortel danger dont la malheureuse était menacée.

Mlle Bergen avait renvoyé Juliette en lui donnant pour consigne de ne tolérer dans la maison aucun bruit, aucune allée et venue... Et elle était restée seule au chevet de son amie.

Vers minuit, elle avait sonné Juliette qui avait reçu l'ordre de rester à l'office, afin d'être prête à toute éventualité...

Doucement, à pas de loup, elle avait été ouvrir la porte à la femme de chambre... Et sur le seuil de la chambre, elle lui avait dit à voix basse, tout en lui montrant Simone dont le visage, à peine éclairé par la lueur d'une veilleuse, ressemblait presque à celui d'une morte :

— Il me semble qu'elle va un peu mieux... En tout cas, elle est très calme..... Allez vous reposer, ma fille, je vais rester auprès d'elle.

Juliette qui était très dévouée à sa maîtresse, voulut protester. Mais, d'un geste, Elsa Bergen lui imposa silence... et elle s'en fut, tout en essuyant furtivement une larme.

Mlle Bergen referma la porte avec précaution... et s'en fut s'asseoir sur une chaise, près du lit de Simone, tandis que l'horloge d'une église voisine égrenait lentement les douze coups de minuit.

Une heure plus tard, la voiturette du bossu stationnait, avenue d'Antin, quelques maisons plus bas que le rez-de-chaussée de Jacques Bellegarde.

Mais, cette fois, c'était l'homme à la salopette qui se tenait sur le siège. De temps en temps, celui-ci se retournait pour jeter un rapide coup d'oeil vers l'entrée de l'immeuble où demeurait le jeune reporter. Il était visible qu'il attendait quelqu'un. Or, ce quelqu'un n'était autre que le bossu qui, à ce moment, était occupé à une étrange besogne.

Après avoir pénétré, à l'aide de fausses clefs dont il possédait un trousseau des plus complets, dans l'appartement du journaliste dont il semblait connaître à merveille toutes les dispositions, le bossu, tout en s'éclairant de sa lampe électrique, était entré droit dans le bureau dont les volets étaient clos et les rideaux fermés.

Après avoir refermé la porte dont il poussa le verrou, il tourna le commutateur qui faisait fonctionner le courant d'un petit plafonnier placé au centre de la pièce, éteignit sa lampe, qu'il déposa sur la table ; et, après avoir jeté autour de lui un regard investigateur, il s'approcha de la bibliothèque.

Saisissant quelques-uns des livres qui garnissaient les rayons du centre, et tout en les gardant sous son bras gauche, il fouilla dans l'une des poches de sa houppelande, en retira un objet qu'il glissa rapidement derrière les bouquins demeurés sur la planche et remit les autres livres à leur place.

Puis, se transportant jusqu'au bureau de Bellegarde, après avoir choisi, d'un oeil expérimenté, l'une des clefs de son trousseau, il l'introduisit dans la serrure de l'un des tiroirs qu'il ouvrit sans la moindre peine...

Il déposa d'abord à l'intérieur du meuble une liasse de lettres, puis la ferrure du coffre Renaissance qu'il avait prise dans l'une de ses autres poches...

Il referma soigneusement le tiroir, ralluma sa lampe électrique, éteignit le lustre, quitta la pièce, traversa l'antichambre, sortit dans le vestibule, donna un simple tour de clef à la porte et lança devant la loge du concierge un sonore :

— Cordon, s'il vous plaît !

Un bruit de déclic... et le bossu se retrouva dans la rue... A grandes enjambées, il rejoignit l'homme à la salopette, grimpa près de lui, et... la voiture s'éloigna dans la nuit.

V

Où Ménardier lance un défi à Chantecoq

Les premiers rayons de l'aurore commençaient à caresser les toits du Louvre et, grandissant peu à peu, s'infiltraient à travers les fenêtres, dissipant l'obscurité qui enveloppait les incalculables richesses artistiques dont l'ancien palais de nos rois est l'unique et splendide écrin.

Bientôt les gardiens de jour se présentaient, libérant leurs confrères qui avaient été de service pendant la nuit... et qui, conformément aux instructions qu'ils avaient reçues de la direction, et sur la demande de Ménardier, désireux de ne pas donner l'éveil au Fantôme, s'étaient abstenus de toute ronde dans la salle des «Dieux barbares», ainsi qu'aux alentours.

— Rien de nouveau ? interrogèrent les arrivants.

— Rien de nouveau ! déclarèrent les partants.

L'un de ces derniers crut même pouvoir ajouter, résumant d'ailleurs l'opinion quasi unanime de tout le personnel.

— Maintenant, c'est fini ! Si l'on veut coffrer l'assassin de Sabarat, ce n'est pas ici qu'on doit le chercher !

» Et je suis même sûr qu'il doit déjà être loin !

Et tandis que les uns rentraient prendre chez eux un repos bien gagné, les autres se répandaient dans les salles dont ils avaient la surveillance.

Le successeur de Pierre Gautrais, un jeune homme nommé Albert Droquin, qui n'appartenait que depuis quelques mois à l'administration s'engagea dans la galerie des Antiques, avec un autre gardien, l'un des doyens de la maison, le père Bizot, préposé à la garde de la «Vénus de Milo» et de toutes les autres merveilles avoisinantes.

Droquin, d'ordinaire très gai, très communicatif, semblait, ce jour-là, manquer totalement d'entrain.

— Ah ca ! qu'est-ce que tu as donc ce matin? grommelait le père Bizot, tout en regardant son camarade d'un oeil un peu goguenard ?

— Mais rien.. père Bizot !

— Tu en fais une tête !.. On dirait que tu viens de porter le diable en terre....

— Mais non!

— Ou alors c'est-y des fois que tu serais malheureux en amour ?

— Je ne suis pas marié.

— C'est pas une raison...

» Allons sois franc... C'est ta «connaissance» qui te fait des misères ?

— Au contraire, père Bizot, elle est tout à fait gentille avec moi.

— Alors ?

— Je vous assure que je n'ai rien.

Le père Bizot secoua la tête d'un air sceptique. Puis il reprit :

— Eh bien ! moi, je vais te dire ce que tu as...

» Tu as peur de te trouver nez à nez avec le revenant !

— Ah ! non, alors.... protestait vivement Droquin. Seulement....

— Seulement quoi ?

— Eh bien ! voilà ! Chaque fois que je prends mon service, malgré moi j'ai un frisson..... Il me semble que je revois notre pauvre Sabarat étendu au pied de la statue et mourant en disant :

« — Le Fantôme ! Le Fantôme !»

» Aussi je me dis que tant que l'assassin n'aura pas été retrouvé.....

Droquin s'arrêta.... il fit :

— Père Bizot, vous ne trouvez pas que ça sent une drôle d'odeur?

Le vieux gardien renifla l'air.

— Ma foi non !

— Je vous assure que si... On dirait qu'on a débouché un flacon de pharmacie.

Et, franchissant la salle des «Dieux barbares», il ajouta :

— Ça vient de par là !

Soudain, une exclamation lui échappa.

Il venait d'apercevoir Ménardier et les deux inspecteurs à terre, inanimés, dans la position ou Belphégor et ses complices les avaient laissés.

— Père Bizot, bégaya-t-il... père Bizot, re... regardez donc !

Tous deux, maîtrisant leur émotion, s'élancèrent vers Ménardier, qu'ils reconnurent sur-le-champ.

Presque aussitôt constatèrent qu'il respirait assez régulièrement et, qu'ainsi que les deux agents, il n'était que profondément endormi.

Le vieux gardien, se ressaisissant, s'écria :

— Va vite prévenir M. le conservateur !

Droquin s'élança au dehors.

Bizot se pencha vers Ménardier qui commençait à s'évader du sommeil de plomb qui l'avait terrassé.

Plusieurs gardiens qui se trouvaient dans le voisinage accouraient, attirés par les clameurs de leurs collègues.

Les uns se précipitaient vers les trois policiers.

Les autres s'arrêtaient devant l'excavation béante qui occupait l'emplacement du socle de la statue de Belphégor.

Des cris, des interjections se croisaient :

— Le bandit !

— Le misérable !

— Cette fois, c'est trois victimes qu'il a faites !

— Mais non! s'empressait de rectifier le père Bizot, qui seul, n'avait pas perdu la tête... Vous voyez bien qu'ils sont vivants !

En effet, Ménardier et ses deux hommes, s'évadant de leur torpeur, commençaient à donner signe de vie, et lorsque M Lavergne, le conservateur en chef, et M. Rabusson, conservateur-adjoint, que Droquin avec alertés, apparurent dans la salle, Ménardier, redressé sur ses genoux et respirant encore avec peine, commençait à entr'ouvrir ses paupières clignotantes.

Aidé par deux gardiens, il se souleva, l'air abruti... A plusieurs reprises, il passa sa main sur son front, tout en bégayant...

— C'est fou!... C'est insensé!... C'est à croire que j'ai rêvé !...

Après avoir jeté un rapide coup d'oeil sur les deux autres inspecteurs qui, eux aussi, reprenaient peu à peu conscience de la réalité, M. Lavergne s'approcha de Ménardier et lui demanda :

— Que s'est-il donc passé?

— Ah ! c'est vous, monsieur le conservateur? constata le policier de la voix pâteuse d'un homme qui vient de s'évader, non sans peine d'un long et profond sommeil *(A suivre.)*